



# Assemblée générale

Cinquantième session

**4<sup>e</sup>** séance plénière  
Mercredi 25 septembre 1995, à 10 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président* : M. Freitas do Amaral . . . . . (Portugal)

*La séance est ouverte à 10 h 10.*

## Point 9 de l'ordre du jour

### Débat général

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Avant de donner la parole au premier orateur dans le débat général, j'aimerais rappeler aux membres la décision prise par l'Assemblée générale à sa troisième séance plénière, tenue le 22 septembre, selon laquelle les félicitations d'usage ne doivent pas être exprimées dans la salle de l'Assemblée générale elle-même après la fin d'un discours.

À ce sujet, je voudrais également rappeler aux membres une autre décision prise par l'Assemblée, à la même séance, en vertu de laquelle les orateurs inscrits dans le débat général doivent, après avoir prononcé leur discours, quitter la salle de l'Assemblée générale en passant par la salle GA-200, située derrière la tribune, avant de regagner leur place.

Je tiens aussi à rappeler aux représentants que, conformément à la décision prise par l'Assemblée générale à sa troisième séance plénière, la liste des orateurs sera close le mercredi 27 septembre 1995 à 18 heures. Je demande aux délégations d'avoir l'amabilité de fournir une estimation de la durée des discours qui soit la plus précise possible afin que nous puissions dûment planifier nos séances.

Je donne maintenant la parole au premier orateur dans le débat général, le Ministre des affaires étrangères du Brésil, mon ami S. E. M. Luiz Felipe Palmeira Lampreia.

**M. Lampreia** (Brésil) (*parle en portugais; interprétation à partir d'un texte anglais fourni par la délégation*) : Monsieur le Président, c'est avec un grand plaisir que j'ai recours à notre langue commune pour vous féliciter de votre élection. C'est pour nous un honneur que de voir un homme d'État portugais, ami du Brésil, et représentant de notre communauté des pays lusophones, présider aux délibérations de la présente session de l'Assemblée générale, une session appelée à devenir un jalon dans l'histoire de l'Organisation des Nations Unies. Mon Gouvernement est certain que, sous votre autorité compétente, nos travaux forgeront le type d'entente et d'engagement capable d'asseoir la crédibilité et la prééminence de notre organisation sur la scène internationale.

Permettez-moi également de faire part de nos remerciements chaleureux à un autre ami du Brésil, le Ministre Amara Essy, de la Côte d'Ivoire, pour le travail exceptionnel qu'il a accompli à la tête de la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale.

*(L'orateur poursuit en anglais)*

Je voudrais féliciter le Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali et le Secrétariat pour leur dévouement sans

faillie à l'Organisation des Nations Unies et le travail inlassable qu'ils effectuent pour la communauté internationale.

En ouvrant ce débat aujourd'hui, le Brésil souhaite renouveler son attachement inébranlable aux buts et principes consacrés dans la Charte des Nations Unies. Ces buts et principes établissent un mandat en faveur de la paix et du développement, et sont aussi pertinents aujourd'hui qu'il y a 50 ans. Ils correspondent entièrement aux aspirations de la société brésilienne. Notre Constitution les reflète en tant que valeurs suprêmes de notre vie politique et sociale en démocratie.

Je suis fier de prendre la parole devant l'Assemblée, en tant que représentant d'un pays qui a renforcé ses engagements à l'égard de la démocratie et des droits de l'homme, du développement durable associé à la stabilité économique, de la paix et du désarmement — un pays en paix avec lui-même, qui oeuvre constamment en vue d'élargir sa présence dans le monde en renforçant ses partenariats traditionnels et en en créant de nouveaux. Nous attendons de nos partenaires une attitude de coopération qui soit à la hauteur de la participation croissante du Brésil sur les marchés mondiaux et de sa contribution à la paix et à la sécurité internationales.

La démocratie au Brésil continue de faire preuve d'une extraordinaire vitalité sous la conduite du Président Fernando Henrique Cardoso. Notre cadre institutionnel est renforcé, et les progrès enregistrés dans le domaine social engendrent un sens renouvelé d'appartenance nationale chez les Brésiliens.

Tout en appliquant de façon stricte les mécanismes existants, le Président Cardoso propose une législation qui assurera le plein respect des droits de l'homme. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, les politiques en matière de droits de l'homme du pays sont fondées sur la transparence et la pleine coopération avec la société civile. En même temps qu'une action gouvernementale énergique destinée à s'attaquer aux problèmes sociaux du pays, des mesures visant à promouvoir et à sauvegarder les droits de l'homme contribueront grandement à corriger la répartition injuste des richesses qui malheureusement prévaut toujours au Brésil.

Des réformes qui se font attendre depuis longtemps et la privatisation sont en cours, ouvrant ainsi la voie à la consolidation de la stabilité économique et à la croissance économique durable.

Le Brésil est parvenu à un haut degré d'ouverture économique, accélérant son intégration à l'économie internationale et créant des conditions plus favorables à une participation accrue au commerce international, aux transferts de technologies et aux flux de capitaux productifs. L'inflation a été ramenée au niveau le plus bas en un quart de siècle, ce qui a permis au pays d'adopter des politiques en faveur des pauvres et des défavorisés.

Nous nous sommes également engagés dans un processus large et dynamique d'intégration ouverte avec nos voisins, ce qui ajoute un ingrédient économique à l'harmonie politique qui règne dans notre région. MERCOSUR — union douanière qui regroupe le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay — est une réalité économique et politique très réussie, un partenaire prêt à commercer et à coopérer avec tous les pays et régions.

Le Brésil a pris des mesures significatives pour renforcer encore ses engagements à l'égard du désarmement et de la non-prolifération des armes de destruction massive. Le Président Cardoso a publiquement déclaré que le Brésil a renoncé à la mise au point, à l'acquisition et à l'exportation de missiles militaires de longue portée. Le Congrès est sur le point d'approuver la Convention sur les armes chimiques, et une législation globale sur le contrôle des exportations des techniques à double usage est sur le point d'être parachèvee. Ayant décidé unilatéralement de se conformer aux directives du Régime de contrôle de la technologie des missiles, le Gouvernement brésilien envisage aujourd'hui de participer à ce régime.

L'attachement du Brésil à la paix et à l'entente a été illustré clairement par le rôle récent qu'il a joué, avec les trois autres pays garants du Protocole de Rio de Janeiro, pour rapprocher deux pays amis de notre région — l'Équateur et le Pérou.

Les forces brésiliennes participent activement à divers efforts de maintien de la paix, notamment en Angola, pays qui partage avec le Brésil un héritage commun et qui est enfin sur le point de panser les blessures causées par des années de conflit interne. Nous sommes également fiers du rôle joué par notre gouvernement et par nos forces dans la transition pacifique vers un gouvernement élu au Mozambique.

Après trop d'années difficiles, les Brésiliens ont retrouvé leur fierté. Le pays est entré dans un cycle de croissance à long terme et de plus grandes possibilités à long terme, une ère d'optimisme et de confiance. C'est dans

cet esprit que la diplomatie brésilienne est prête à aborder le monde et à travailler au sein des Nations Unies.

Alors que je réfléchis aux événements qui se sont produits au cours de l'année écoulée, je suis tenté de dire que

«c'était à la fois la meilleure et la pire des époques.»

Il y a eu un temps pour l'espoir légitime, mais aussi un temps pour la peur et l'horreur; un temps pour les réalisations, mais aussi un temps pour la frustration; un temps pour la confiance dans un avenir plus radieux pour l'humanité, mais aussi un temps pour regretter que la paix, la liberté, la justice et le bien-être ne soient pas encore une réalité dans de nombreuses régions du monde; une époque où les risques et les occasions coexistent.

Les modèles actuels dans le domaine des affaires internationales convergent vers deux notions qui ont inspiré la révolution des années 90 : la démocratie et la liberté économique, assorties de justice sociale. C'est le principal axe autour duquel s'articulera le siècle à venir et qui assurera la liberté et la prospérité pour tous.

Le concept même du pouvoir a changé. La souveraineté d'un pays et sa capacité à satisfaire les besoins de sa population sont de plus en plus tributaires de bons indicateurs sociaux, de la stabilité politique, de la compétitivité économique et des progrès scientifiques et techniques et non pas de la force militaire. On a enfin compris que la réalisation de la fierté nationale dépend de la démocratie, du développement, du commerce et de la richesse économique, plutôt que de la quête de l'hégémonie ou de gains territoriaux.

Une nouvelle ère de liberté est à notre portée. Les pays recherchent dans la paix leur place dans les régions et dans le monde, contribuant ainsi à la création de la richesse grâce au commerce et à la coopération. De nouvelles économies sont devenues une force importante à travers le monde, en profitant de la mondialisation, d'une plus grande liberté économique et de la croissance continue du commerce international. L'intégration économique a permis de créer des liens régionaux beaucoup plus forts.

On assiste à la reconstruction et une participation accrue aux affaires internationales dans de nombreuses régions du monde, alors que d'autres continuent de prospérer dans la paix. Des partenariats nouveaux ou renouvelés ont vu le jour dans les cinq continents.

Le Moyen-Orient s'est enfin engagé dans la voie du dialogue et de la compréhension, grâce à un processus

pacifique que nous appuyons fermement et que nous encourageons. L'Angola et le Mozambique sont de nouvelles promesses pour l'Afrique australe, en renforçant la paix régionale et la conciliation comme les Sud-Africains l'ont fait.

L'Amérique latine, et en particulier, les pays du Cône sud, ont continué à faire preuve d'une vitalité, tant sur le plan politique, avec la démocratie bien en place, que sur le plan économique, avec la liberté et l'ouverture menant à la reprise de la croissance et à l'expansion du commerce.

L'ONU a conservé son rôle dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Un ordre du jour diversifié pour le reste de ce siècle est présentement à l'examen. Des initiatives positives sont en cours pour assurer que l'Organisation soit capable de promouvoir plus efficacement la paix et le développement. Une réforme du système est également nécessaire pour le rendre mieux à même de relever les défis à venir.

La promotion des libertés civiles et la quête de droits égaux pour les femmes et les hommes, les minorités et les majorités, les faibles et les puissants, jalonnent le débat, orientant l'action et renforçant la citoyenneté dans le monde entier.

Nous vivons en effet une époque de changement positif. Mais tout en se félicitant de ces tendances positives, on est douloureusement conscient des dangers multiples que fait peser la persistance de la pauvreté et de la violence dans de nombreuses parties du monde. Les images de l'ex-Yougoslavie sont la preuve flagrante des échecs du passé ainsi que des défis et des conceptions erronées d'aujourd'hui. Elles nous rappellent tout ce qui reste à faire pour remplir les promesses exprimées dans la Charte des Nations Unies.

La pauvreté extrême et le chômage sont peut-être les problèmes internationaux les plus universels, car ils touchent tous deux à la fois les pays développés et les pays en développement, érodant le tissu social tout en alimentant l'extrémisme chez les individus et en engendrant des solutions inappropriées de la part des gouvernements.

Le terrorisme, le trafic des drogues, le crime organisé, la xénophobie et le racisme, le nettoyage ethnique, l'intolérance et le fanatisme religieux, ainsi que les violations répétées des droits de l'homme fondamentaux continuent d'affliger des millions d'êtres humains. Les politiques économiques malavisées, la spéculation financière et la volatilité des courants de capitaux menacent les marchés à

l'échelle mondiale. Les économies naissantes, qui s'efforcent de consolider la stabilité et la reprise de la croissance tout en ayant à tenir compte de variables telles que les taux d'intérêt et les prix des produits de base, sont devenues de plus en plus vulnérables.

Le désarmement continue d'être un objectif insaisissable. Les promesses qu'avait fait naître la fin de la guerre froide semblent s'être évanouies dans une nuée de vagues excuses. Les prétendus dividendes de la paix ne se sont pas encore matérialisés. Le monde est en théorie moins menaçant et moins dangereux. La compétitivité, les capacités technologiques, la force économique et les indicateurs sociaux sont devenus les critères de la puissance nationale. Et cependant, des initiatives plus positives dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération ont été contrebalancées par des pratiques économiques anachroniques et des initiatives militaires irresponsables.

Certains pays continuent de rechercher la puissance militaire et stratégique. En même temps que l'engagement envers la non-prolifération et l'appui au désarmement nucléaire gagnent du terrain en Amérique latine, en Afrique et dans certaines parties de l'Asie, les essais nucléaires nous rappellent douloureusement les dangers et les horreurs qui hantaient l'esprit collectif pendant la guerre froide. En plus de menacer l'environnement, ils encouragent la reprise d'une course aux armements inutile dans diverses parties du monde.

Les essais nucléaires sapent les initiatives de désarmement et compromettent la conclusion d'une interdiction complète des essais nucléaires. Au lieu d'aider la communauté internationale à renforcer les mécanismes de sécurité collectifs, certains pays persistent à mener des essais et à raffiner leurs arsenaux nucléaires. Nous déplorons cet état de fait.

Quelle est donc la position des Nations Unies sur la scène internationale actuelle? Comment peuvent-elles réagir devant les forces contradictoires et ambivalentes qui se manifestent dans le monde contemporain? Où commence et où finit leur responsabilité? Que pouvons-nous faire pour réaliser la vision de nos pères fondateurs? Voilà certaines des questions qui nous viennent à l'esprit au moment où nous nous préparons à célébrer le cinquantième anniversaire de notre organisation.

Il est indéniable que l'Organisation a pu à l'occasion paraître dépassée par les défis qu'elle devait relever. Mais il est également vrai que les lacunes des 50 dernières années auraient été amplifiées en l'absence des Nations Unies, qui

sont une conscience universelle, un instrument de paix et de compréhension, comme aucun autre instrument ne l'a jamais été, car elles détiennent une autorité morale que les peuples du monde ont appris à reconnaître et à appuyer.

En 1941, lorsque les Nations Unies n'étaient encore qu'un rêve hors de portée occulté par la guerre, Franklin Delano Roosevelt a défini les quatre libertés sur lesquelles une authentique communauté des nations devrait être édiflée, à savoir — et j'estime utile de rappeler les paroles éclairées de Roosevelt : la liberté de parole et d'expression; la liberté de chaque personne d'adorer Dieu comme il l'entend; la libération de la pauvreté, qui

«en termes mondiaux, signifie des ententes économiques qui assureront à toutes les nations une vie dans la paix pour ses habitants»;

et la libération de la peur, qui

«en termes mondiaux, signifie une réduction dans le monde entier des armements dans une proportion et d'une manière telles qu'aucune nation ne sera en mesure de commettre un acte d'agression physique contre un voisin.»

La nécessité de garantir ces quatre libertés à l'humanité a été le défi qui a finalement donné naissance aux Nations Unies. Et cependant, ces quatre libertés sont encore en bonne partie hors d'atteinte. Elles demeurent une inspiration et un but.

Pendant les 50 dernières années, les nations du monde ont utilisé cette tribune pour exprimer leurs espoirs et leurs préoccupations et pour exprimer leurs sentiments à l'égard d'un authentique partenariat international basé sur la paix et la prospérité. Les Nations Unies ont sans aucun doute représenté un appel au consensus, à la force morale et éthique, un facteur encourageant à la volonté politique et à l'action, un substitut à la confrontation et à l'affrontement.

Le temps est venu pour nous d'évaluer avec soin les réalisations et les lacunes des Nations Unies de façon à planifier leur orientation pour le demi-siècle à venir. Le temps est venu pour nous d'instaurer les conditions nécessaires aux Nations Unies du XXIe siècle.

À la suite de la seconde guerre mondiale, la notion d'un organe international tel que les Nations Unies peut avoir semblé utopique, en particulier à la lumière de l'échec de la Société des Nations et des tragédies et des crimes qui ont découlé de la mise en oeuvre des politiques de pouvoir,

le type même de politiques qui ont entraîné le monde dans la guerre et ses horreurs.

Tout en évitant de tomber dans l'utopisme, les Nations Unies ont été conçues pour fournir des instruments concrets d'interaction diplomatique propres à remplacer les politiques de pouvoir par des valeurs morales et à promouvoir la prévention des conflits et leur règlement par la négociation et le dialogue.

Avec un engagement envers la paix et la sécurité d'un part et envers le développement d'autre part, les Nations Unies ont aidé à rédiger des chapitres importants de l'histoire contemporaine, comme la définition d'un nouveau modèle de relations entre les pays développés et les pays en développement, la recherche du développement, le désarmement, la protection des droits de l'homme et de la dignité humaine, la décolonisation, la lutte contre l'apartheid et la condamnation de la tyrannie et de l'oppression.

Dans ce processus, d'importantes organisations telles que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), des instances déterminantes comme la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), et diverses autres conférences des Nations Unies consacrées à des questions mondiales, ont joué un rôle de la plus haute importance. Dans ces instances, nous avons renforcé les engagements dans les domaines de la coopération pour le développement, le droit de la mer, les droits des enfants, l'environnement et le développement durable, les droits de l'homme, la démographie, le développement social et les droits de la femme.

Nous avons vraiment réalisé une partie de nos rêves. Alors pourquoi ne pas viser de nouvelles réalisations? En considérant le passé récent, nous constatons que les Nations Unies sont au centre des événements internationaux les plus importants. Même lorsque son action a été limitée par les circonstances, l'ONU a toujours fait preuve de force morale. Nous considérons le présent et nous constatons que les Nations Unies sont limitées par leur structure même, luttant avec énergie pour tirer parti de leur propre expérience afin de s'adapter à l'évolution de la situation mondiale, de façon à demeurer la principale force internationale.

Le Brésil regarde ainsi l'avenir avec confiance. La paix et le développement dans les prochaines années dépendront largement de notre capacité à renouveler et réformer les Nations Unies. Pour les institutions comme pour les êtres humains, le réexamen et la réforme sont un signe de vitalité, de maturité et de responsabilité. Comme le Brésil l'a déjà noté, un fossé normatif s'est ouvert entre certaines

des dispositions de la Charte et les réalités du monde contemporain.

Le fait est que la plupart des structures des Nations Unies restent telles qu'elles ont été créées il y a 50 ans. À l'époque, le monde entrait dans une nouvelle ère de politiques de pouvoir et de confrontation qui est révolue. L'ONU ne comptait alors que le tiers des Membres actuels. La notion de développement n'était pas encore au coeur de l'ordre du jour international. Des protagonistes importants du monde développé et du monde en développement n'avaient pas encore acquis le rôle déterminant qui est le leur aujourd'hui.

De nouvelles réalités exigent des solutions novatrices. De plus grandes attentes nécessitent des engagements plus forts. Rien n'est plus symbolique de la nécessité d'adapter les Nations Unies aux réalités du monde de l'après-guerre froide que la réforme du Conseil de sécurité. En tant que catalyseur pour d'autres réformes des plus nécessaires au sein du système des Nations Unies, la réforme du Conseil de sécurité est un impératif qui ne devrait dorénavant plus être remis à plus tard.

Pour qu'il puisse s'acquitter de son mandat dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales au nom des États Membres, le Conseil de sécurité doit disposer d'une légitimité incontestable. Il va de soi que la légitimité repose finalement sur la capacité de représentation.

La réforme ne peut entraîner un élargissement excessif ou sans discrimination du Conseil de sécurité, encore moins un élargissement insuffisant à la convenance d'un nombre limité d'États. Il sera surtout fondamental d'assurer une représentation plus équitable des pays développés et en développement ayant la capacité d'agir et d'exercer une présence effective au niveau mondial.

L'émergence de nouvelles puissances économiques et d'un nombre de pays en développement avec une projection mondiale a sensiblement altéré la dynamique de la politique mondiale. Ces acteurs sont maintenant sur le devant de la scène internationale et doivent être présents dans le noyau des membres permanents, afin que la composition du Conseil devienne plus équilibrée et reflète mieux la diversité des opinions au niveau international.

Un accroissement qualitatif du nombre de membres permanents du Conseil de sécurité, joint à un accroissement du nombre des membres non permanents, correspondrait à la nécessité d'en faire un organe faisant davantage autorité

et plus efficace dans l'accomplissement de ses responsabilités accrues en cette période d'après-guerre froide.

La réforme ne porte pas sur le prestige individuel d'un pays quelconque, mais sur celui du Conseil de sécurité. Pour sa part, le Brésil est prêt à assumer ses responsabilités dans cette entreprise.

La même attention accordée à l'amélioration des tâches de l'ONU en matière de paix et de sécurité doit être accordée aux efforts relatifs au renforcement de la coopération internationale dans le domaine du développement. La pauvreté et le chômage dans les pays industrialisés et en développement, l'instabilité économique et les politiques économiques mal inspirées touchant des pays individuels, ainsi que la persistance ou le développement de certaines formes de protectionnisme, sont des facteurs qui affectent de façon négative la croissance soutenue dans le monde. Ce sont là des questions qui doivent avoir la plus haute priorité.

Le chômage ne peut servir de prétexte pouvant conduire en fin de compte au protectionnisme dirigé essentiellement contre les pays en développement. Il ne sert à rien d'essayer d'atténuer le chômage en accusant autrui, en créant de nouvelles formes de protectionnisme déguisé, en suscitant des tensions nouvelles dans les relations internationales. Nous devons renforcer le rôle de l'Organisation mondiale du commerce en tant que cadre d'un système d'échanges multilatéral ouvert et non discriminatoire. Nous devons promouvoir une coordination plus large de politiques macro-économiques, renforcer l'intégration économique régionale et susciter une meilleure coopération dans les domaines de la santé, de l'hygiène, de l'éducation, de l'administration de la justice et d'autres domaines d'impact social important. Nous devons élargir les cercles de prise de décisions en vue d'y inclure des pays dont la contribution à ces objectifs peut jouer un rôle utile.

Les Nations Unies doivent pouvoir assurer la mise en oeuvre des engagements convenus au plus haut niveau de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement pour les nombreuses exigences à satisfaire en vue de concrétiser les promesses faites à Rio de Janeiro sur la coopération internationale en matière de développement durable. La même type de suivi devrait s'appliquer aux engagements pris lors de conférences internationales ultérieures sur des questions mondiales.

Ce sont là les principaux objectifs qui doivent être réalisés grâce à une réforme des institutions des Nations Unies qui traitent directement ou indirectement de la question du développement durable. Nous croyons fermement qu'une

large vision de la réforme des institutions des Nations Unies conduira à une organisation meilleure, plus efficace et revitalisée. Comme l'a dit devant cette instance un distingué homme d'État brésilien, Oswaldo Aranha, qui a présidé la première session extraordinaire de l'Assemblée générale, en 1947 :

«Par-dessus tout, il est en notre pouvoir de faire de l'Organisation des Nations Unies la balance de la justice, de la sécurité et de la paix, ou, par notre manque de sagesse, d'en laisser faire un glaive de plus, brandi aveuglément par la force et l'instinct.»  
*(Documents officiels de l'Assemblée générale, première session extraordinaire, Séances plénières, 68e séance, p. 3 et 4)*

L'Organisation des Nations Unies restera le plus grand symbole du XXe siècle tant qu'elle est en mesure de maintenir sa vitalité et de promouvoir effectivement la paix et le développement. Le Brésil est décidé à promouvoir la paix et la démocratie et pense que si la liberté est donnée à tous les peuples du monde d'exprimer leurs idées et de construire leur propre destinée, la démocratie se renforcera et continuera de servir l'objectif du développement et de la justice sociale. Le Brésil est également décidé à promouvoir le développement, sachant que ce dernier dépend d'un environnement international de paix, de coopération et de liberté économique.

Alors que nos chefs d'État et de gouvernement se préparent à se rassembler à New York au mois d'octobre pour célébrer les réalisations de notre organisation, hâtons-nous de créer les conditions nécessaires pour construire l'avenir avec le même élan et la même audace qui ont inspiré la communauté internationale il y a 50 ans. Faisons en sorte que grâce à notre engagement sans faille et à notre action ponctuelle, l'Organisation des Nations Unies émerge plus forte de la cinquantième session de l'Assemblée générale.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne à présent la parole au Ministre des affaires étrangères de la Tunisie, S. E. M. Habib Ben Yahia.

**M. Ben Yahia** (Tunisie) (*interprétation de l'arabe*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous exprimer mes sincères et vives félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la cinquantième session de l'Assemblée générale. À travers votre personne, j'aimerais rendre hommage au Portugal, pays que l'histoire, la civilisation et une vision similaire du devenir de la Méditerranée rapprochent tant de la Tunisie.

À votre prédécesseur, mon frère Amara Essy, Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire, j'aimerais adresser mes vives félicitations pour sa précieuse contribution au renouveau de l'Organisation à travers les différents groupes de travail qu'il a présidés. Je me dois également de rendre un vibrant hommage à M. Boutros Boutros-Ghali pour la perspicacité et la détermination dont il fait preuve dans l'accomplissement de sa haute et exaltante mission.

La présente session marque la consécration d'un demi-siècle d'efforts soutenus de l'ONU pour préserver la paix et la sécurité dans le monde. Elle ouvre en même temps la voie pour l'instauration d'une ère nouvelle que nous souhaitons de solidarité, de coopération et de compréhension. C'est dire l'importance de la tâche qui nous attend et la responsabilité qui nous incombe pour la mener à bien.

La fin de la guerre froide a débarrassé le monde de la pesanteur angoissante de la crainte d'une conflagration généralisée. Mais si proche qu'elle soit dans le temps, cette évolution semble aujourd'hui lointaine tant l'histoire s'est accélérée depuis.

Si la confrontation Est-Ouest et la bipolarité ont disparu, il n'en demeure pas moins que de nouveaux défis ont surgi et se sont développés ces dernières années. Il s'agit de la multitude de foyers de tension et d'instabilité apparus dans plusieurs régions du monde, qui trouvent leurs origines dans des déchirements, surtout d'ordre ethnique et politique et qui s'expriment le plus souvent par des conflits armés à l'intérieur même d'entités étatiques et le plus souvent sur un fond de difficultés aiguës, voire de désastre économique et social.

D'autres phénomènes négatifs tels que le terrorisme, l'extrémisme, le trafic d'armes illicite et de drogue prennent eux aussi des proportions préoccupantes pour la stabilité des États.

Ces nouveaux défis sont autant de forces de désintégration qui font peser sur la paix et la sécurité internationales de nouvelles formes de menaces qu'il incombe de contenir par une action résolue de la part de la communauté internationale, non seulement sur les causes apparentes de ces nouveaux défis mais aussi sur leur origine latente, le sous-développement économique et social. En fait, les nouvelles situations que connaît le monde dans l'ère de l'après-guerre froide nous enseignent qu'une paix et une sécurité internationales viables et durables ne sont désormais plus possibles si elles sont fondées sur le facteur de la puissance militaire et qu'elles doivent reposer sur d'autres fondements, tels que le règne du droit, le respect de la légalité internatio-

nale et un développement économique et social soutenu et équilibré dans le cadre d'un monde solidaire. Telles nous semblent être les exigences d'un nouvel ordre mondial qui devrait supplanter celui des décennies passées.

De par les évolutions sur la scène internationale auxquelles nous assistons depuis quelques années, l'Organisation des Nations Unies s'est vu conférer des responsabilités nouvelles dans le domaine du maintien de la paix. Ces responsabilités nouvelles se sont traduites par l'accroissement sans précédent des opérations de maintien de la paix menées par l'ONU ainsi que par la conduite de tâches nouvelles dans le cadre de ces opérations telles que l'assistance électorale, la reconstruction des structures de l'État et de l'économie, outre cette autre nature nouvelle de nombre d'opérations qui se déroulent à l'intérieur même des États pour résoudre des conflits intra-étatiques.

Si par vocation l'Organisation des Nations Unies vient en aide aux pays en proie à des guerres civiles ou à des conflits internes, l'action de maintien de la paix devrait faire l'objet de plus de solidarité dans le but d'extirper les racines profondes du mal.

Partageant les principes fondamentaux des propositions du Secrétaire général contenues dans l'Agenda pour la paix, notamment celles relatives au recours à la diplomatie préventive, au rétablissement et à la consolidation de la paix, la Tunisie a appelé, lors de sa présidence de l'Organisation de l'unité africaine, à une coopération plus étroite entre l'ONU et l'Organisation panafricaine, pour prévenir et éventuellement circonscrire à temps et au moindre coût des conflits locaux.

Dans ce contexte, on ne peut manquer d'évoquer le rôle de l'organe central du mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits en Afrique, qui a connu au cours de l'année écoulée un nouveau souffle grâce à la volonté du Président Ben Ali et des dirigeants africains et à leur détermination à faire de cet organe un instrument efficace en vue de prévenir les conflits en Afrique. C'est ainsi que plusieurs réunions de l'organe central ont été tenues à Tunis, au cours desquelles des décisions importantes ont été prises visant à faire face à des situations qui nécessitaient le concours de la communauté internationale pour rétablir la paix ou empêcher l'éclatement de conflits.

Nous estimons que les efforts déployés dans le cadre de l'organe central de l'OUA méritent d'être fortement soutenus et seraient plus fructueux si l'on dotait cette institution des moyens financiers et logistiques adéquats et

si l'on développait davantage la coordination entre l'action de l'ONU et celle de l'OUA dans le domaine de la prévention des conflits et du maintien de la paix.

Nous espérons que la réflexion engagée à ce sujet depuis quelque temps permettra d'identifier les moyens les plus appropriés de renforcer l'action de la communauté internationale dans ce domaine.

Je tiens, à ce propos, à saluer, au nom du Président Zine El Abidine Ben Ali, les efforts de la communauté internationale pour le soutien appréciable qu'elle a apporté à la Tunisie lors de son mandat à la tête de l'OUA. Mes remerciements s'adressent particulièrement au Secrétaire général, M. Boutros Boutros-Ghali, à tous ceux qui ont fourni un soutien financier et logistique aux opérations de maintien de la paix en Afrique et aux pays qui ont apporté leur concours effectif au Fonds pour la paix mis en place par le mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits.

S'il est vrai que les foyers de tension n'ont pas été complètement éliminés, la disparition de la menace d'un conflit majeur s'est accompagnée, grâce aux efforts de l'ONU et au climat de confiance et de compréhension qui s'en est suivi, de grands progrès sur la voie du désarmement et du renforcement des bases de la sécurité internationale. Toutefois, dans le domaine des armes de destruction massive, et tout en saluant la conclusion de la Convention sur les armes chimiques en tant qu'instrument qui va permettre d'éliminer une catégorie entière d'armes redoutables, nous estimons que d'autres pas substantiels sont nécessaires pour débarrasser progressivement la planète de la menace des armes nucléaires et ce, particulièrement à la suite de la décision d'extension indéfinie du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Au Moyen-Orient, des pas importants ont été certes accomplis en vue d'instaurer un dialogue constructif et permanent entre les parties concernées. La Tunisie, qui a pris une part active au processus de paix au Moyen-Orient dès son démarrage à Madrid, se félicite de l'accord conclu hier entre l'Autorité palestinienne et Israël, et forme l'espoir qu'il sera suivi d'autres pas concrets sur la voie de la consécration des droits nationaux légitimes du peuple palestinien.

La même démarche devrait être suivie pour une relance sérieuse des négociations entre la Syrie et Israël, d'une part, et entre le Liban et Israël, d'autre part, en vue de l'évacuation des territoires occupés au Golan et au Sud-

Liban et de l'instauration d'une paix juste, globale et durable dans la région.

Il va sans dire que les principes sur lesquels repose le processus de paix — les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) et les autres résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale — devront trouver leur pleine application pour tous les territoires palestiniens et arabes occupés et plus particulièrement Al Qods Al Charif qui demeure, pour le peuple palestinien comme pour la ouma islamique, la pierre angulaire de tout règlement au conflit.

Nous estimons qu'il est grand temps pour le Gouvernement israélien de faire preuve de réalisme et de courage politique afin de se départir d'une perception étroite et dépassée tant de sa propre sécurité que de ses relations avec ses voisins arabes, afin que tous les peuples de la région vivent en harmonie et se consacrent à l'oeuvre de développement dans un climat général de paix et de stabilité.

Au Maghreb arabe, la Tunisie, pays constamment attaché à la légalité internationale, appelle, à la lumière des initiatives libyennes, à une solution rapide de l'affaire Lockerbie afin de mettre un terme à l'embargo frappant le peuple libyen frère, dont les effets commencent non seulement à se faire sentir dans ce pays mais à affecter sérieusement la stabilité et le développement de tous les pays de la région.

De même, tout en enregistrant avec satisfaction les progrès réalisés dans l'application des résolutions du Conseil de sécurité concernant l'Iraq, et afin de mettre fin aux souffrances du peuple iraquien, la Tunisie pense que le moment est venu pour la communauté internationale de lever l'embargo décrété contre ce pays. Elle tient également à souligner la nécessité impérieuse de faire respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale du Koweït et de tous les États de la région. Dans le même esprit, nous formons l'espoir que le différend qui oppose les Émirats arabes unis à la République islamique d'Iran concernant les îles d'Abou Moussa, de la Grande et de la Petite Tomb, trouve sa solution sur la base du droit international et dans le respect des principes de bon voisinage et de l'intégrité territoriale.

Je voudrais maintenant évoquer la crise en Bosnie qui, à nos yeux, constitue une aberration et un défi à l'humanité entière. En effet, des pratiques que nous avons cru à jamais révolues, ont été ressuscitées sous la forme de «purification ethnique». La communauté internationale est en droit de recourir aux moyens que met à sa disposition la Charte de



l'ONU pour amener ceux qui ont rejeté les principes civilisés et les notions les plus élémentaires des droits de l'homme à accepter l'unité territoriale et l'indépendance de la Bosnie-Herzégovine.

La Tunisie, qui a toujours contribué aux efforts de l'Organisation pour garantir la paix et la sécurité internationales, est toutefois consciente de l'insuffisance et de l'efficacité relative d'une approche, par trop réductrice, et qui tend à ramener la conception sécuritaire à la seule dimension militaire. Aussi avons-nous, en son temps, appuyé l'initiative engagée par la communauté internationale dans le cadre de l'Agenda pour le développement. Faisant pendant à l'Agenda pour la paix, l'Agenda pour le développement contribue au renouveau de la pensée dans le domaine multilatéral au moment même où l'ouverture de l'ensemble des pays du monde à l'économie de marché et la consolidation de l'interdépendance sont les principales caractéristiques économiques de cette fin de siècle.

De ce fait, la globalisation et la mondialisation de l'économie, phénomènes irréversibles, font plus que jamais des Nations Unies l'axe central et l'un des acteurs privilégiés dans la conception et la mise en oeuvre du développement. Cette contribution qui s'inscrit dans la dynamique devant permettre aux Nations Unies de jouer pleinement leur rôle, est venue s'ajouter aux efforts engagés par la communauté internationale dans une optique de réflexion multidisciplinaire en vue de réformer et d'accroître l'efficacité du système onusien. La Tunisie, qui s'est associée à cette entreprise, estime à cet égard que toute réforme devrait viser à consolider le caractère universel de l'Organisation et sa vocation démocratique pour une meilleure contribution au développement.

La réforme entreprise doit également s'accompagner d'une coopération élargie entre les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods en vue d'accroître leurs contributions respectives au développement. Des initiatives conjointes pourraient ainsi s'instaurer entre les deux ensembles et garantir par là même une meilleure division du travail, en ce qui concerne les politiques d'une part et les activités, d'autre part. Cette nouvelle approche ne manquera pas de renforcer l'efficacité de l'action, tant au niveau économique que social et de développement d'une façon générale.

Dans le même ordre d'idées, et s'agissant plus particulièrement de coopération entre nations, le Président Zine El Abidine Ben Ali a, en 1989, lancé du haut de cette tribune son initiative pour la réalisation d'un contrat de progrès et

de développement entre nations industrialisées et pays en développement.

L'initiative du Président Ben Ali constitue un projet de coopération internationale renouvelée qui a pour fondement une conception dynamique de la sécurité de toutes les nations. Par ce contrat de progrès et de développement, la Tunisie vise avant tout l'établissement d'un ordre nouveau dont le fondement serait la stabilité politique, économique et sociale, et la démocratie, bases essentielles de la sécurité. Prônant une vision active de la sécurité, l'initiative tunisienne, qui demeure une stratégie de développement, repose en définitive sur le lien indissociable qui existe entre développement, démocratie et stabilité. Il s'agit en fait d'une conception globale, multidimensionnelle où se conjuguent, s'interpénètrent et se réalisent les aspirations des individus et des peuples à la liberté et au bien-être économique, social et culturel.

L'approche tunisienne des questions de sécurité et de développement s'inscrit ainsi dans le cadre de la priorité que revêtent les dimensions culturelles et humaines dans les relations internationales, d'une façon générale, et plus particulièrement au niveau régional. La Tunisie s'est employée résolument à cet égard à renforcer les liens politiques, culturels et civilisés qui l'unissent, tant aux autres pays du Maghreb qu'à l'ensemble des pays méditerranéens.

Au niveau maghrébin, la Tunisie avec ses partenaires au sein de l'Union du Maghreb arabe, a oeuvré à l'instauration d'un espace économique dans la région. Cet effort s'est concrétisé dans la Déclaration de Tunis de 1994 relative à la création d'une zone de libre-échange, première étape de la stratégie maghrébine de codéveloppement.

L'interdépendance croissante des intérêts de la Tunisie avec ses voisins du Nord, et partant avec l'économie mondiale, et les relations étroites qui existent entre le peuple tunisien et les peuples de la rive nord de la Méditerranée constituent également une priorité pour notre pays dans ses relations avec son environnement international. La première illustration a été donnée par l'accord d'association que la Tunisie a signé avec l'Union européenne.

Basé sur le partenariat et le codéveloppement, cet instrument qui instaure, à terme, une zone de libre-échange entre les deux parties, permettra à la Tunisie d'amarrer son économie à celle de ses voisins du Nord. Ce processus, qui vient d'être institutionnalisé, s'est accompagné dans le même temps d'une politique de dialogue associant les pays des deux rives de la Méditerranée. C'est dans ce cadre que

la Tunisie a accueilli les 28 et 29 juillet dernier une réunion spéciale du forum méditerranéen. Cette réunion, qui précède la tenue de la Conférence de Barcelone, a permis aux pays participants d'entreprendre l'action nécessaire pour promouvoir l'entente entre eux et garantir ainsi le succès de la réunion prévue en novembre prochain, en Espagne.

La réunion de Barcelone viendra ainsi couronner une prise de conscience de l'enjeu que représente la Méditerranée. Les premiers résultats des initiatives prises dans le cadre du dialogue intra-méditerranéen sont porteurs d'espoir et traduisent une volonté commune des pays concernés pour tenir cette zone à l'abri des convulsions politiques internationales et des crises conjoncturelles et promouvoir son développement harmonieux.

Le triptyque paix-développement-démocratie s'établit aujourd'hui progressivement comme fondement d'une nouvelle sécurité collective que l'Organisation est appelée à promouvoir. La Tunisie ne peut qu'adhérer à cette acception plus globale de la sécurité collective.

Paix, sécurité, stabilité, développement, démocratie et droits de l'homme sont les choix fondamentaux de mon pays, qui croit en leur indissociabilité et oeuvre inlassablement à leur réalisation, tant au plan interne qu'au niveau international.

Ainsi, en matière de développement et dans le cadre d'une approche globale et intégrée découlant d'une éthique de sécurité individuelle et collective, la stratégie tunisienne est axée sur le développement du capital humain, qui touche toutes les catégories de la population, sans exclusion, au sein d'une société que nous voulons solidaire et équilibrée.

Dans ce contexte, je voudrais souligner l'intérêt tout particulier que mon pays accorde à la promotion de la femme, ainsi que les réalisations aussi variées que multiples déjà accomplies en faveur de la femme et, d'une manière plus générale, de la famille. Parmi ces réalisations figurent en particulier la mise en place de mécanismes institutionnels et l'initiation de réformes juridiques et administratives visant non seulement leur promotion sociale et économique, mais également leur participation et leur rôle effectifs à l'effort de développement. Toutes ces actions se sont accompagnées de l'adhésion de la Tunisie à de nombreuses conventions internationales qui consacrent l'égalité avec l'homme, dont la plus récente est la ratification de la Convention de Copenhague sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Riche de cette expérience, la Tunisie a pris une part active au Som-

met mondial sur le développement social tenu à Copenhague en mars dernier, ainsi qu'à la Conférence internationale sur les femmes qui vient de s'achever à Beijing, et dont mon pays salue les résultats positifs.

La Tunisie de l'ère nouvelle continuera à oeuvrer en vue de soutenir l'action de l'ONU, que ce soit dans le domaine du maintien de la paix ou dans celui du développement. Elle poursuivra sa contribution à la définition du nouvel ordre mondial, tout en prônant constamment la primauté du droit et le respect scrupuleux et sans complaisance de la légalité internationale.

Il conviendrait que tous les États s'accordent sur une même vision du monde de demain en oeuvrant ensemble pour qu'il soit plus juste et plus solidaire.

Puisse la célébration du cinquantième anniversaire offrir l'occasion à la communauté des nations de renforcer son engagement envers une organisation incontournable dans l'oeuvre d'édification et de promotion d'un nouvel ordre mondial!

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, S. E. l'honorable Warren Christopher.

**M. Christopher** (États-Unis d'Amérique) (*interprétation de l'anglais*) : C'est un privilège que de prendre aujourd'hui la parole à l'Assemblée générale au nom des États-Unis.

Il y a un demi-siècle, l'Assemblée générale se réunissait pour la première fois ici même, à New York, de l'autre côté de la rivière dans une ancienne patinoire de Flushing Meadows. C'est dans ce cadre modeste que nos prédécesseurs ont commencé à mettre en place un cadre ambitieux qui, espéraient-ils, permettrait de maintenir la paix avec autant de succès qu'ils avaient mené la guerre.

Dans les années qui se sont écoulées depuis, l'ONU a contribué à apporter la paix, la prospérité et l'espoir à d'innombrables personnes à travers le monde. Le progrès technique a rapproché les pays bien plus que n'auraient pu l'imaginer les fondateurs de l'ONU. L'ONU elle-même a été confrontée à des défis tout à fait inattendus. Elle a dû gérer des situations d'urgence humanitaire complexes, allant de guerres civiles à des mouvements massifs de réfugiés ou encore à des épidémies. Cette évolution a exercé d'énormes pressions sur l'Organisation et révélé la nécessité de changements profonds dans la manière de la diriger.

L'administration Clinton a vigoureusement plaidé auprès de notre congrès et de notre peuple la cause de la poursuite du rôle de leadership des États-Unis aux Nations Unies. Il y a 50 ans, les États-Unis se sont engagés à l'égard de la Charte des Nations Unies et nous sommes bien décidés à honorer cet engagement, notamment nos obligations financières.

Nous ne devons jamais oublier que pour des millions de gens dans le monde l'ONU n'est pas une institution sans visage. C'est, comme l'a dit Harry Truman,

«une caisse de vivres, un carton de manuels scolaires; c'est un médecin qui vaccine des enfants; c'est un expert qui montre aux gens comment faire pousser davantage de riz ou de blé.»

Pour des millions d'autres personnes à travers le monde, c'est la différence entre la guerre et la paix.

Le développement économique et social ainsi que la protection des droits de l'homme restent au coeur de la mission des Nations Unies. Mais l'ONU doit changer pour répondre plus efficacement aux nouveaux besoins. Quand l'argent est gaspillé à New York, à Genève ou à Vienne, quand l'inertie bureaucratique fait perdre du temps, ce sont les personnes les plus vulnérables à la famine, à la maladie et à la violence qui en paient le prix.

Il est temps de comprendre que l'ONU doit consacrer ses ressources limitées aux priorités les plus urgentes du monde, et qu'elle doit se concentrer sur les tâches où elle excelle. La bureaucratie de l'ONU doit être réduite, avoir une structure organisationnelle bien définie et des responsabilités bien établies. Chaque programme ne doit avoir qu'un seul et même objectif : contribuer de manière tangible à la liberté, à la sécurité et au bien-être de ceux qui vivent dans le monde réel.

Pendant l'année écoulée, sous la direction du Secrétaire général, M. Boutros-Ghali, ont été jetés les bases d'un changement profond. L'ONU est dotée d'un bureau faisant fonction d'inspecteur général et ayant pour mandat de lutter contre le gaspillage et la fraude. Le Secrétaire général adjoint Joe Connor s'est lancé dans une véritable campagne visant à améliorer les pratiques de gestion en vigueur aux Nations Unies, et nous appuyons sans réserve l'excellent travail qu'il fait. En présentant un budget qui commence à limiter les dépenses, le Secrétariat des Nations Unies s'est engagé dans la bonne direction. Le rythme de la réforme doit maintenant s'accélérer.

Je voudrais proposer un ordre du jour bref et concret pour cette réforme.

Premièrement, nous devons mettre fin aux programmes des Nations Unies qui ont atteint leur objectif et fusionner les programmes qui se chevauchent, notamment dans les institutions économiques et sociales. L'ONU a plus d'une douzaine d'organisations responsables du développement, des secours d'urgence et de l'établissement des statistiques. Nous devons envisager de créer une institution unique pour remplir chacune de ces fonctions. Nous devons réduire les commissions économiques régionales des Nations Unies. Nous devons veiller à ce que les fonctions de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement ne fassent pas double emploi avec celles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) récemment créée, et nous devons proclamer un moratoire sur les grandes conférences des Nations Unies une fois la série actuelle achevée, afin de nous concentrer à la place sur la manière de parvenir aux objectifs fixés par les conférences qui ont d'ores et déjà eu lieu.

Deuxièmement, nous devons rationaliser le Secrétariat des Nations Unies afin qu'il soit plus efficace, plus responsable et plus transparent. Chacun des éléments du système des Nations Unies doit être soumis à l'examen de l'inspecteur général. L'ONU ne doit pas tolérer d'abus, qu'ils soient d'ordre moral ou financier, et ses administrateurs doivent être nommés et promus sur la base du mérite.

Troisièmement, nous devrions examiner de très près les propositions de nouvelles missions de paix ou d'élargissement de missions de paix existantes et nous devons améliorer la rapidité de réaction de l'ONU lorsque de nouvelles missions sont approuvées. Nous devons convenir d'un barème équitable de contributions pour les opérations de maintien de la paix qui reflète pleinement les réalités économiques de l'heure. Et nous devons avoir un budget unifié pour les opérations de maintien de la paix.

Enfin, nous devons maintenir l'efficacité du Conseil de sécurité. L'Allemagne et le Japon devraient en devenir membres permanents, et nous devons veiller à ce que toutes les régions du monde soient équitablement représentées, sans que le Conseil devienne trop grand et trop lourd.

Nous nous félicitons de l'établissement d'un groupe de haut niveau sur la réforme, dont l'initiative a été prise sous la direction du Président sortant de l'Assemblée générale, M. Essy. Notre but doit être un plan concret de réforme des Nations Unies, dont nous devons veiller à ce qu'il soit adopté avant que la cinquantième session de l'Assemblée

générale achève ses travaux à l'automne prochain. La manière de progresser est claire. Nous avons d'ores et déjà vu et étudié d'innombrables rapports et études; il est temps maintenant d'agir sur la base des meilleures propositions.

Comme l'Assemblée le sait, de sérieux efforts ont été faits dans mon pays pour réduire notre appui aux Nations Unies. Le Président, moi-même et notre gouvernement tout entier pensent qu'il serait imprudent de se détourner d'une organisation qui contribue à mobiliser l'appui d'autre pays en faveur d'objectifs qui sont conformes aux intérêts américains et mondiaux. Mais pour que le peuple américain et les peuples des autres pays continuent d'appuyer les Nations Unies, défendre l'institution ne suffit pas. De nouvelles réformes sont le meilleur argument à opposer à ceux qui songeraient à se retirer de l'ONU. Des progrès tangibles en ce sens nous aideront à gagner la bataille pour l'appui aux Nations Unies que nous avons engagée aux États-Unis.

L'ONU doit sortir du processus de réforme en étant mieux à même de répondre à ses objectifs fondamentaux, y compris le maintien de la paix et de la sécurité. C'est investis du mandat de l'ONU que ses Membres, de la Corée à Haïti en passant par le golfe Persique, s'acquittent de leurs responsabilités. Les Casques bleus des Nations Unies ont aidé à créer les conditions indispensables à la paix dans certaines des situations les plus difficiles que l'on puisse imaginer dans le monde, même s'ils n'ont pas toujours atteint les objectifs fixés.

Récemment, un jeune père haïtien auquel on avait demandé ce qu'avaient fait les forces de maintien de la paix dans son pays a répondu :

«Nous circulons librement. Nous dormons tranquilles. Personne ne vient nous chercher pendant la nuit.»

En Haïti, comme, par exemple, au Cambodge, au Mozambique et en El Salvador, les Nations Unies ont montré que le maintien de la paix, même s'il a ses limites, est un instrument extrêmement utile.

Le Moyen-Orient est une région où les forces des Nations Unies et la communauté internationale ont joué un rôle crucial. Une nouvelle étape historique aura été franchie jeudi prochain à Washington lorsque Israël et les Palestiniens signeront leur accord de mise en oeuvre de la deuxième phase de la Déclaration de principes. Cet accord concrétisera la réalisation d'un objectif fixé il y a bien des années dans les Accords de Camp David : garantir la sécurité d'Israël tout en donnant aux Palestiniens de l'en-

semble de la Rive occidentale le contrôle sur leur vie quotidienne. La communauté internationale et les États-Unis continueront d'appuyer ce processus, aussi bien sur le plan diplomatique que sur le plan économique.

Il ne fait aucun doute que l'ONU n'a jamais entrepris une mission plus difficile que celle menée dans l'ex-Yougoslavie. Les limites de cette mission ne sont que trop connues, mais nous devons tous reconnaître qu'elle a porté secours à des centaines de milliers de personnes et sauvé littéralement des milliers de vies. Aujourd'hui, la diplomatie appuyée par la force a donné aux États-Unis et à la communauté internationale l'occasion de s'engager sur une voie qui produit des résultats véritablement encourageants. L'ONU et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) travaillent effectivement ensemble pour essayer d'instaurer la paix dans la région. Le 8 septembre, à Genève, les parties au conflit ont accepté l'objectif fondamental que le Conseil de sécurité a souvent exprimé : le maintien de la République de Bosnie-Herzégovine en tant qu'État individuel à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Je dois rencontrer les Ministres des affaires étrangères de la Bosnie, de la Croatie et de la Serbie plus tard dans la journée, et je les prierai alors instamment — je les implorerai — de conserver l'élan acquis vers la paix et de créer des structures constitutionnelles pour la Bosnie.

Les fondateurs de la Charte des Nations Unies ont créé cette institution pour répondre aux menaces que font peser sur la paix et la sécurité l'agression et le conflit armé. Ces menaces sont malheureusement encore très présentes. Mais aujourd'hui, le monde affronte une nouvelle série de défis à la sécurité, y compris la prolifération, le terrorisme, la criminalité internationale et les stupéfiants, ainsi que les conséquences très graves des dommages causés à l'environnement. Ces défis ont pris une ampleur nouvelle et dangereuse dans un monde plus interdépendant. Comme le Président Clinton l'a dit à San Francisco en juin, les

«nouvelles forces de l'intégration portent en elles les germes de la désintégration et de la destruction.»

Si, comme je l'ai déjà dit, les nouvelles technologies nous ont rapprochés, elle ont également permis aux terroristes, aux trafiquants de drogues et autres criminels internationaux d'acquérir plus facilement des armes de destruction massive, de créer des cartels de la cocaïne et de dissimuler leurs gains mal acquis. L'effondrement du communisme a certes brisé les dictatures, mais il a également rendu les institutions politiques et juridiques des États récemment libérés encore plus vulnérables face à ceux qui cherchent à les déstabiliser.

Si ces menaces sont parfois orchestrées par des États, de plus en plus souvent elles ne se réclament d'aucun drapeau. Nous devons tous lutter vigoureusement contre ces ennemis par nous-mêmes, mais nous ne serons jamais véritablement en sécurité tant que nous ne les aurons pas combattus efficacement ensemble. C'est là le nouveau défi à la sécurité qui se pose à la communauté mondiale, et ce doit être la nouvelle mission de sécurité de l'Organisation des Nations Unies.

Il n'y a aucun domaine dans lequel l'ONU peut apporter une contribution plus importante que celui de la non-prolifération. Il y a 50 ans, les États-Unis étaient le seul pays capable de fabriquer une bombe atomique. Aujourd'hui, de nombreux pays possèdent la technologie qui leur permettrait de transformer un morceau de plutonium de la taille d'un poing en une bombe aussi petite qu'une valise. C'est l'une des raisons pour lesquelles plus de 170 pays sont convenus, au mois de mai dernier à la conférence présidée ici par l'Ambassadeur Dhanapala, de proroger indéfiniment le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. C'est une réalisation dont nous devons nous réjouir, mais qui doit aussi nous servir de base pour aller de l'avant.

Je voudrais indiquer quelques mesures à prendre en matière de non-prolifération. Premièrement, il faut que nous nous préparions à signer un Traité d'interdiction complète des essais nucléaires lorsque nous nous rencontrerons ici en septembre de l'année prochaine. Comme le Président Clinton l'a annoncé le mois dernier, les États-Unis se sont engagés à respecter une interdiction véritablement totale des essais nucléaires. Nous prions instamment les autres pays de s'associer à nous dans cette décision.

Deuxièmement, nous devons entamer immédiatement des négociations sur un traité d'interdiction de la production de matières fissiles. Ceux qui ont réclamé avec le plus de force le désarmement nucléaire doivent reconnaître qu'il est indispensable d'interdire la production future de matières fissiles destinées aux armes nucléaires.

Troisièmement, nous devons persévérer dans les réductions historiques des arsenaux nucléaires des États-Unis et des pays de l'ex-Union soviétique. Je demande au Sénat américain, ainsi qu'à la Douma russe, de ratifier le Traité sur de nouvelles réductions et limitations des armes stratégiques offensives (START II), afin de pouvoir procéder à coup sûr à des coupes profondes de nos arsenaux nucléaires stratégiques. En outre, les Présidents Eltsine et Clinton oeuvrent de concert pour assurer la sûreté, la transparence et l'irréversibilité des réductions d'armes nucléaires.

Dans le cadre de ce processus, le Président Eltsine accueillera un sommet sur la sûreté et la sécurité nucléaires à Moscou au printemps prochain, qui devrait avoir un ordre du jour ambitieux, y compris une déclaration de principes sur la sécurité des réacteurs nucléaires. Nous attendons avec impatience ce sommet pour nous attaquer aux problèmes mondiaux de la gestion des déchets nucléaires, y compris leur déversement dans les océans. Ce sommet devrait également élaborer un plan d'action pour assurer la sécurité des matières nucléaires, plan qui devrait inclure de nouvelles mesures afin d'empêcher les criminels et les terroristes d'acquérir des matériaux nucléaires pour fabriquer des armes.

Enfin, nous devrions nous efforcer de faire appliquer le plus rapidement possible la Convention sur les armes chimiques. Le Président Clinton a prié instamment le Sénat américain d'agir promptement pour qu'elle soit ratifiée et de cesser de faire de cette convention et du Traité START les otages de questions non pertinentes. Le monde n'a que trop souvent pu se rendre compte des effets des gaz toxiques au cours de ce siècle : sur les champs de bataille européens au cours de la première guerre mondiale, en Éthiopie et en Mandchourie au cours des années 30, et contre des soldats iraniens et des civils kurdes innocents dans les années 80. La Convention sur les armes chimiques rendra chaque pays plus sûr, et nous en avons besoin maintenant.

L'ONU joue également un rôle précieux en centrant l'attention sur les problèmes pressants de la prolifération régionale. En Iraq, la Commission spéciale des Nations Unies (UNSCOM) et son président, Rolf Ekeus, continuent de découvrir des détails terrifiants sur les armes de destruction massive de Saddam Hussein.

Sous le régime de Saddam Hussein, l'Iraq a mis au point, dans le plus grand secret, une capacité d'armes biologiques meurtrières. Il a procédé à des recherches pour transformer certaines des substances les plus toxiques au monde en armes de guerre. Nous savons que Saddam a réussi à introduire l'anthrax et le botulisme dans des bombes et dans des ogives de missiles. En décembre 1990, il a déployé ces armes dans l'intention de les utiliser contre la coalition internationale et contre des civils innocents. Il n'en a été dissuadé que par la ferme détermination manifestée par les États-Unis et la communauté internationale.

Compte tenu de ce que l'Ambassadeur Ekeus a découvert en Iraq, nous ne pouvons que conclure que pendant quatre ans et demi, Saddam Hussein a menti au sujet de la portée complète des programmes d'armements de l'Iraq. Les sanctions contre l'Iraq ne doivent pas être relâchées tant que

le Gouvernement iraquien ne se sera pas conformé à toutes les exigences du Conseil de sécurité et n'aura pas montré qu'il a changé de politique.

L'ONU doit également encourager le sens des responsabilités et la retenue dans le transfert des armes classiques. À la session de l'Assemblée générale, l'an dernier, le Président Clinton a proposé, et l'Assemblée a approuvé, l'élimination éventuelle des mines antipersonnel. Lors de mon dernier voyage au Cambodge, j'ai vu les ravages terribles que pouvaient faire ces tueurs cachés. Cette année, nous demanderons de nouveau à d'autres pays de s'associer à nous pour faire cesser l'exportation de mines terrestres.

Il y a deux ans, le Président Clinton a invité la communauté internationale à mettre en place un système véritablement international chargé de régir le transfert des armes classiques et des technologies sensibles à double emploi. Je suis heureux que la Fédération de Russie se soit associée aux États-Unis et à 26 autres pays pour convenir de principes communs destinés à contenir l'accumulation d'armes classiques dangereuses. Nous espérons accélérer l'application de ce régime mondial, appelé le Nouveau Forum, d'ici à la fin de l'année.

La prolifération des armes nucléaires dans le monde a ajouté une dimension inquiétante à une autre menace qui nous confronte tous : la menace du terrorisme international. En fait, l'attaque au gaz sarin à Tokyo, cette année, est un sombre avertissement de ce qui peut se passer lorsque des terroristes acquièrent des armes de destruction massive.

De plus en plus de nations s'associent au combat contre les individus et les groupes qui attaquent les civils à des fins politiques. L'ONU a appuyé ces efforts par des mesures importantes. Le Conseil de sécurité a reconnu l'importance de lutter contre le terrorisme soutenu par certains États en imposant des sanctions contre la Libye pour les attentats à la bombe contre les vols Pan Am 103 et UTA 772.

Les terroristes doivent être traités comme des criminels et ils ne doivent pouvoir se cacher dans aucun endroit pour se dérober aux conséquences de leurs actes. Les États qui financent les terroristes devraient ressentir tout le poids des sanctions qui sont susceptibles d'être imposées par la communauté internationale. Ne nous leurrons pas : tout dollar qui va dans la caisse gouvernementale d'un État appuyant le terrorisme, comme l'Iran, contribue à payer les munitions et les bombes qu'utilisera un terroriste. En raison du fait que l'Iran est l'État qui soutient le plus le terrorisme, sa recherche secrète d'armes de destruction de

masse est d'autant plus inquiétante. Nous devons nous unir pour empêcher l'Iran d'acquérir des capacités aussi dangereuses.

Les États-Unis jouent un rôle dirigeant pour répondre à la menace du terrorisme international. Nous avons intensifié nos sanctions contre l'Iran et, en janvier dernier, le Président Clinton a pris un décret interdisant les transactions financières avec les groupes terroristes et les autres terroristes qui menacent le processus de paix au Moyen-Orient. Nous prions instamment notre Congrès de renforcer nos lois relatives à l'immigration et aux actes criminels pour les mettre en fuite ou en prison.

Les États-Unis appuient vigoureusement les mesures de contre-terrorisme que le Groupe des Sept et la Russie ont annoncées au Sommet de Halifax, et nous comptons que la Réunion ministérielle des Huit sur le terrorisme, à Ottawa, produira un plan d'action concret pour mettre en oeuvre les mesures qui ont été adoptées à Halifax.

D'autres types de crime international menacent également la sécurité de nos citoyens et le tissu de nos sociétés. Et la mondialisation apporte des dimensions nouvelles et inquiétantes au crime. Le crime est une menace particulièrement grave pour les jeunes démocraties. Il affaiblit la confiance à l'égard des institutions, frappe les couches les plus vulnérables de notre société et sape les réformes visant un libre marché.

Bien entendu, chaque pays doit prendre ses propres mesures pour lutter contre ces menaces criminelles. Le gouvernement que je représente achève son examen de l'attitude à adopter face au crime transnational, laquelle aboutira à une attaque plus ferme et mieux coordonnée de ce problème.

Pour aider les autres États à faire face aux menaces criminelles, les États-Unis et la Hongrie ont créé à Budapest l'Académie internationale de police chargée de faire respecter le droit international et de former des policiers et des responsables de l'application de la loi qui viennent d'Europe centrale et des États de l'ex-Union soviétique. Nous apportons une aide similaire, au niveau bilatéral, et grâce au Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, aux pays dont les lois sont violées par le cartel de la drogue.

Une forme particulièrement insidieuse de crime et de corruption est le blanchiment de l'argent. Toutes les nations devraient travailler ensemble pour appliquer les recommandations de l'Organisation de coopération et de développe-

ment économiques (OCDE) afin d'éliminer ce blanchiment insidieux de l'argent. Les nations de cet hémisphère devraient également promouvoir l'initiative visant à interdire le blanchiment de l'argent qui a été présentée à la réunion du Sommet des Amériques, tenue en décembre dernier. Nous devons travailler ensemble pour extirper l'argent sale de notre système financier mondial.

Par les conventions des Nations Unies sur les stupéfiants et le crime, la communauté internationale a établi des normes vigoureuses que nous devons maintenant appliquer. Nous invitons les États Membres des Nations Unies qui n'ont pas encore adhéré à la Convention des Nations Unies sur les stupéfiants, qui a été ratifiée en 1988, de le faire dans les meilleurs délais, et invitons les pays qui l'ont fait à agir rapidement pour appliquer ses dispositions fondamentales.

Nous sommes de plus en plus conscients que les dégâts causés à l'environnement et le taux insoutenable de croissance démographique menacent la sécurité de nos nations et le bien-être de nos peuples. Leurs effets nuisibles se font ressentir, de façon manifeste, dans les famines, les taux de mortalité infantile, les problèmes de réfugiés et la diminution de la couche d'ozone. Dans des lieux comme le Rwanda et la Somalie, par exemple, ces problèmes contribuent aux guerres civiles et aux situations d'urgence qui ne peuvent être réglées que par des interventions internationales extrêmement coûteuses. Nous devons respecter les engagements que nous avons pris l'année dernière à la Conférence du Caire et, il y a trois ans, à la Conférence de Rio.

Nos problèmes partout dans le monde n'ont jamais été plus compliqués. Il n'a jamais été aussi patent que ces problèmes intéressent toutes les nations, tant développées qu'en développement. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrions éliminer efficacement les nouvelles menaces qui pèsent sur chacun de nous et dont je viens de donner un aperçu.

Voilà pourquoi en cette année du cinquantième anniversaire, nous devons établir l'ordre du jour de l'Organisation des Nations Unies comme s'il s'agissait de créer à nouveau l'institution. Tout comme les fondateurs de l'ONU ont établi un nouveau cadre pour dissuader l'agression et le conflit armé, les Nations Unies, et en particulier le Conseil de sécurité, doivent maintenant attacher la même priorité à la lutte contre la menace que posent la prolifération des armes, le terrorisme, le crime international, les stupéfiants et la pollution de l'environnement. Nous devrions consacrer nos efforts, à l'ONU et ailleurs, à la transformation de notre consensus mondial contre ces menaces en mesures concrètes

et efficaces. Nous devons renouveler et réformer l'Organisation des Nations Unies, non pas pour son bien, mais pour le nôtre à tous.

**Le Président** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Togo, S. E. M. Yandja Yentchabre.

**M. Yentchabre** (Togo) : Il y a 50 ans, tirant les leçons des deux guerres mondiales qui, en l'espace d'une vie humaine, ont infligé à l'humanité d'indicibles souffrances, des hommes de bonne volonté, épris de paix et de justice, résolument engagés à préserver les générations futures de pareilles atrocités, créèrent l'Organisation des Nations Unies. Assurer la paix, la justice et l'égalité, promouvoir la sécurité collective et la coexistence pacifique, favoriser le progrès économique et social des nations et des peuples au moyen de la coopération internationale, développer, encourager et faire respecter, dans une liberté plus grande et sans discrimination, les droits de l'homme et des peuples, voilà, entre autres, les principaux objectifs poursuivis par les fondateurs de l'Organisation des Nations Unies.

Nobles objectifs que ceux-là! Et voici venue l'heure du bilan, où l'occasion est donnée de passer en revue les prestations de notre Organisation commune à la lumière des résultats obtenus. La tâche s'annonce difficile, mais exaltante, et la grande question qui se pose est de savoir si les objectifs ont été atteints.

Avant d'aller plus loin, je voudrais, Monsieur le Président, au nom du Président de la République togolaise, S. E. le général Gnassingbé Eyadema, du Gouvernement et du peuple togolais, et en mon nom personnel, vous adresser nos chaleureuses félicitations pour votre brillante élection au prestigieux poste de Président de la cinquantième session de l'Assemblée générale. En portant sur vous son choix unanime pour diriger les travaux de cette session historique, la communauté des Nations Unies a voulu rendre, au-delà de votre personne et de vos qualités de diplomate avisé, un hommage bien mérité à votre beau pays, le Portugal, avec lequel le Togo est fier d'entretenir d'excellentes et fructueuses relations d'amitié et de coopération.

Ces félicitations s'adressent également aux autres membres du Bureau. Leur expérience et votre maîtrise des questions internationales constituent, à nos yeux, un gage de succès pour nos travaux. À cette fin, soyez assuré de l'entière collaboration de la délégation togolaise.

Je voudrais, par ailleurs, exprimer toute la gratitude du Gouvernement togolais à votre éminent prédécesseur, S. E.

M. Amara Essy, Ministre des affaires étrangères de la Côte d'Ivoire, qui a dirigé avec doigté et compétence les travaux de la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale. L'honneur ainsi fait à son pays, mais aussi à l'Afrique, est particulièrement réconfortant. Qu'il trouve ici l'expression renouvelée de notre sincère admiration.

*M. Dembri (Algérie), Vice-Président, assume la présidence.*

Il me plaît également d'adresser nos chaleureuses félicitations à S. E. M. Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour les efforts inlassables qu'il ne cesse de déployer pour le rayonnement de l'ONU et pour la sauvegarde de la paix et de la sécurité de par le monde.

La présente session constitue en elle-même un événement, car elle coïncide avec la célébration du cinquantième anniversaire de la création de l'ONU.

Voici qu'un demi-siècle s'est écoulé, et ni les buts ni les principes de notre Charte n'ont été altérés par les divers événements qui ont marqué l'existence de notre organisation. Cette Charte doit garder toute sa vitalité et demeurer la base juridique et morale des relations internationales contemporaines.

C'est pour ma délégation l'occasion de rendre hommage à ceux qui, par leur imagination, leur esprit de créativité et leur intelligence, ont conçu les dispositions des 111 Articles de la Charte. Leur savoir-faire a contribué à préserver le monde d'une troisième guerre mondiale, qui, en cette époque d'armes nucléaires, aurait été fatale pour toute la terre, y compris les détenteurs de telles armes.

Dans sa quête quotidienne du mieux-être des populations, l'Organisation a adopté et fait appliquer des stratégies pour répondre aux préoccupations d'intérêt mondial. L'Agenda pour la paix et l'Agenda pour le développement en cours d'élaboration témoignent à cet égard de la détermination des Nations Unies de réaliser leurs nobles idéaux.

De l'avis de ma délégation, la cinquantième session devra approfondir ces réflexions en vue de définir de nouvelles approches qui permettraient à notre organisation de repartir sur des bases solides et plus cohérentes à la recherche de solutions viables et durables aux problèmes de paix, de sécurité et de développement qui interpellent chaque jour l'ensemble de la communauté internationale. C'est dire que ce qui importe au cours de cette session est l'enseignement que nous devons tirer des actions menées

par l'ONU au cours de ces 50 dernières années pour lui permettre de faire face aux gigantesques défis dont le troisième millénaire est porteur.

Les aspirations des peuples à participer désormais plus activement à la gestion des affaires de la cité n'ont épargné aucun pays.

Mon pays, comme tant d'autres du continent africain, a été, comme on le sait, secoué par le vent de la liberté et de la démocratie. Après plus de trois années de turbulences dues à des malentendus entre les protagonistes de la vie politique nationale en ce qui concerne les enjeux de la démocratisation, le Togo a aujourd'hui achevé sa période de transition vers la démocratie et le multipartisme.

La présente session m'offre l'heureuse opportunité d'annoncer que le Togo a recouvré sa stabilité et sa quiétude habituelles et que son gouvernement s'emploie activement à consolider les bases d'un État de droit.

Soucieuses de promouvoir l'unité nationale, les autorités togolaises continuent de prendre toutes les mesures susceptibles de créer un climat de paix, de fraternité et de concorde. À leur initiative, une loi d'amnistie générale des auteurs des agressions du 25 mars 1993 et des 5 et 6 janvier 1994 a été adoptée le 14 décembre 1994 par l'Assemblée nationale.

Actuellement, l'ordre et la paix sont rétablis, car le peuple togolais a pu surmonter ses contradictions pour se réconcilier avec lui-même. Il a compris que le processus de démocratisation est une oeuvre de longue haleine qui, pour être efficace et concourir à la stabilité politique, au développement économique et à la justice sociale, devra s'appuyer sur les réalités historiques, sociales et culturelles propres à chaque pays.

Aujourd'hui, l'effort collectif aux fins de redressement de l'économie nationale se poursuit inlassablement, et tous les Togolais s'attellent à donner le meilleur d'eux-mêmes pour reconstruire ce qu'ils ont de plus cher, leur patrie, le Togo, afin de restaurer son image de marque et d'assurer son rayonnement dans le concert des nations.

Eu égard à l'état encore fragile de notre économie, et en vue d'assurer la consolidation de la démocratie, de la stabilité politique et de la cohésion sociale, le Togo invite la communauté internationale à soutenir fermement les efforts qu'entreprend son gouvernement pour le redressement total du pays.



Ainsi que je le faisais remarquer, la création de l'ONU a obéi au désir farouche des peuples de ce monde de vivre dans la paix, condition fondamentale du progrès. Mais aujourd'hui, encore le chemin qui reste à parcourir est long pour atteindre cette paix, principal but de l'ONU, car le monde continue de connaître des bouleversements terribles et l'intolérance, qui amenuisent chaque jour davantage l'espoir des nations de vivre dans un monde paisible et sûr.

En effet, l'incertitude, l'angoisse et le désespoir ébranlent encore les coeurs de milliers de personnes du fait notamment de la persistance des conflits fratricides et de la pauvreté. Les rivalités de voisinage, le fanatisme, ainsi que les tensions ethniques, continuent inexorablement d'attiser la discorde et de générer des conflits armés dans leur plus grande horreur.

En Afrique, les conflits du Libéria, de la Sierra Leone, de la Somalie et la situation au Rwanda, au Burundi et en Angola continuent de défier la communauté internationale et font douter de sa capacité de garantir efficacement la paix et la sécurité internationales.

S'agissant du conflit du Libéria, en voie de règlement, mon pays voudrait se féliciter de la signature de l'Accord conclu le 19 août 1995 à Abuja sous l'égide de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO), ainsi que de l'installation du Conseil d'État et du Gouvernement de transition conformément à l'Accord.

Le Togo engage ses frères du Libéria à prendre la mesure de leurs responsabilités pour assurer l'application sincère et parfaite de cet accord. Il les invite instamment à tout mettre en oeuvre pour garantir le cessez-le-feu, soutenir les nouvelles institutions de transition et contribuer de bonne foi au désarmement en vue de créer un environnement favorable à l'organisation des élections générales transparentes prévues par cet accord.

Pendant que la communauté internationale enregistre un début d'amélioration de la situation au Libéria, la guerre déclenchée en Sierra Leone voisine par le Front révolutionnaire uni (RUF) se poursuit avec son cortège de malheurs.

Ma délégation voudrait rappeler à l'attention de nos frères de la Sierra Leone que l'expérience continue de prouver que les armes ne peuvent offrir de solutions durables à aucun problème, quel qu'il soit.

En ce qui concerne la Somalie, ma délégation déplore qu'aucun progrès notable n'ait été réalisé depuis notre dernière session. Force est malheureusement de constater

que, malgré l'accalmie relative qui y règne, la Somalie est devenue un pays où la réconciliation nationale et la constitution d'un gouvernement de large consensus sont encore hypothétiques, en raison de la fluctuation des alliances entre les clans. Cet état de choses continue de contribuer à la recrudescence de la violence et entrave l'avènement de la paix dans ce pays.

Aussi mon gouvernement lance-t-il une fois encore un appel pressant à nos frères de Somalie pour qu'ils s'engagent dans un véritable et solide processus de réconciliation nationale, seul gage du rétablissement d'une paix viable et de la constitution d'un État somalien représentatif aux yeux de la communauté internationale.

Au Rwanda, après les massacres de l'an dernier, la situation demeure encore préoccupante, en raison de l'insécurité et de l'intolérance qui rendent fragiles la paix et la stabilité, compromettent le retour des réfugiés et risquent d'embraser la sous-région.

Eu égard au climat qui y règne, il est impératif que le Gouvernement rwandais persévère dans la voie courageuse de la réconciliation nationale afin que le pays puisse retrouver son unité et la stabilité politique nécessaires à sa reconstruction.

La communauté internationale doit également prendre sur elle d'aider véritablement le Rwanda à poursuivre ses efforts tendant à créer de meilleures conditions susceptibles d'encourager le rapatriement des réfugiés dans leur pays d'origine.

Au Burundi voisin, la situation de ni paix ni guerre qui y prévaut inquiète toujours mon pays. Il importe que tous les acteurs de la vie politique burundaise renoncent aux actes de violence de toute nature et fassent preuve de sagesse et d'acceptation mutuelle dans la recherche de solutions aux problèmes auxquels ils sont confrontés.

Dans le même esprit, ma délégation lance un appel pressant à tous les fils du Burundi pour qu'ils adhèrent pleinement à la Convention de gouvernement signée le 10 septembre 1994 et mettent tout en oeuvre pour appliquer cette convention dans l'intérêt de la paix et du peuple burundais. Elle estime qu'ils doivent également faire l'effort d'accepter les initiatives de l'Organe central du mécanisme de prévention, de gestion, et de règlement des conflits de l'OUA, visant à la tenue d'une table ronde des parties impliquées dans la crise burundaise.

Ici aussi, la communauté internationale se doit de continuer d'apporter son soutien au Burundi afin de lui permettre de retrouver rapidement la paix et de poursuivre son processus de développement.

Pour ce qui est de la situation en Angola, le Gouvernement togolais se félicite de la reprise du dialogue entre le Président José Eduardo dos Santos et le leader de l'UNITA, M. Jonas Savimbi. C'est avec une réelle satisfaction que mon pays observe l'évolution positive en cours dans le cadre du processus engagé à travers l'Accord de paix de Lusaka. Il se félicite des deux rencontres qui ont eu lieu cette année et y voit la ferme détermination des frères angolais à surpasser leurs dissensions pour s'atteler de manière irréversible à la création d'une atmosphère d'entente qui puisse favoriser la paix et la concorde nationales.

Par ailleurs, ma délégation apprécie hautement le rôle actif que continue de jouer l'ONU dans le règlement de ce conflit et prie le Secrétaire général d'accélérer l'achèvement du déploiement des forces prévues dans le cadre de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM III).

En Europe, en dépit des efforts diplomatiques déployés pour un règlement définitif du conflit en ex-Yougoslavie, la situation demeure une autre source de préoccupation majeure pour l'ensemble des nations éprises de paix.

Mon pays constate avec regret que malgré les nombreuses actions entreprises par les Nations Unies, l'état de guerre créé dans cette partie de l'Europe perdure et continue de faire d'innombrables victimes, réfugiés et personnes déplacées. Le Togo estime que la communauté internationale doit s'impliquer davantage pour freiner, voire briser l'élan de destruction massive qui s'opère sous nos yeux.

Pour ma délégation, il est temps que les dirigeants serbes, croates et bosniaques renoncent à l'acquisition de territoires par la force et recherchent une solution définitive au conflit par la voie de la négociation, en vue d'assurer de manière irréversible un règlement global et juste garantissant la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les États de l'ex-Yougoslavie à l'intérieur de frontières internationalement reconnues.

La récente évolution positive de la situation au Moyen-Orient, marquée essentiellement par l'adoption d'un calendrier visant la deuxième phase de retrait de l'armée israélienne des villes palestiniennes ainsi que par le transfert de nouveaux pouvoirs à l'Autorité palestinienne, est pour ma délégation un motif de satisfaction. Elle considère ces

accords récemment conclus comme un grand acquis, un pas décisif vers la reconnaissance internationale d'un État palestinien.

Le Togo félicite le Gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne pour le courage, le dévouement et l'esprit d'initiative dont ils ont jusqu'ici fait montre dans la mise en oeuvre de la Déclaration de principes et des accords subséquents, malgré les nombreux écueils qui jalonnent ce processus de paix. Il les exhorte à continuer de rechercher le règlement de la question de Palestine par la voie de la négociation qu'ils ont choisie, car la vraie et durable paix passe indéniablement par le dialogue.

Il en appelle à la bonne volonté de la communauté internationale à honorer ses engagements en apportant à l'Autorité palestinienne l'aide économique et sociale requise afin de lui permettre d'assurer le développement de Gaza et de Jéricho.

À propos du Golan, ma délégation lance un appel pressant à Israël et à la Syrie pour qu'ils fassent preuve de perspicacité, de bonne volonté et de compréhension mutuelle pour parvenir le plus rapidement possible à un accord susceptible de conduire à une paix juste et durable dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient.

S'agissant de l'Asie, le Togo se félicite de l'instauration, à différents niveaux, du dialogue dans le sens de la coexistence pacifique et souhaite que cette volonté politique soit soutenue.

Ces différents foyers de tension qui mettent en péril l'existence de l'humanité et dont ma délégation vient de faire état en appellent à notre conscience collective et interpellent au premier chef la responsabilité de l'ONU, seule structure mondiale garante de la paix et de la sécurité universelles.

À l'aube de la deuxième moitié de son centenaire, il importe que notre organisation se mobilise davantage pour combattre les maux qui rongent le monde et le rendent vulnérable. Cette tâche devra être l'une des plus hautes priorités à retenir si nous voulons laisser aux générations futures un monde sain, dont le respect de la dignité humaine, l'amour et la justice constituent le fondement.

Pour atteindre cet objectif majeur qui consiste à empêcher les conflits de naître ou de se prolonger indéfiniment, la prévention devra davantage figurer au premier rang des actions que mène notre organisation en faveur de la paix, car il vaut toujours mieux prévenir la guerre que de cher-

cher à y mettre fin, ce qui justifie toute l'importance de la diplomatie préventive.

Ma délégation considère par ailleurs que les diverses opérations de maintien de la paix menées dans les pays en conflit devront être accompagnées et soutenues par la mise en oeuvre parallèle et systématique des mécanismes de règlement pacifique. Les moyens prévus au Chapitre VI de la Charte devront, dans ce sens, être de plus en plus mis à contribution. L'Agenda pour la paix ne pourra être mieux valorisé que si l'Organisation s'appuie, dans sa mission de recherche de la paix, sur les procédures diplomatiques de règlement des différends.

Au demeurant, les objectifs de paix et de sécurité que nous voudrions réaliser passent nécessairement par la limitation de la prolifération de tout type d'armements.

Le désarmement général et complet est l'un des principaux objectifs que l'Organisation des Nations Unies s'efforce depuis quelques années déjà d'atteindre dans l'intérêt de la paix, de la stabilité et du bien-être pour tous. L'élan avec lequel cet objectif est poursuivi devra être maintenu et renforcé afin que l'espoir nourri par l'humanité, à savoir éviter un nouvel holocauste, soit comblé.

Pour ce faire, ma délégation considère qu'il y a lieu de continuer à encourager la réduction sensible de la menace nucléaire, l'élimination des matières fissiles spéciales et la reconversion des installations nucléaires à des fins uniquement pacifiques.

Toutes ces tâches de grande envergure requièrent, pour être conduites avec succès, un engagement ferme et une détermination inconditionnelle de l'ensemble des États, d'une manière générale, et de ceux dotés d'armes nucléaires, en particulier, pour que le désarmement puisse, par les ressources qu'il aura libérées, servir la cause du développement.

Convaincus de la nécessité de mettre leur continent à l'abri des armes nucléaires, les pays africains, réunis au sein de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ont achevé l'examen du texte du Traité de Pelindaba, instituant l'Afrique zone exempte d'armes nucléaires. Ce traité, élaboré en application de la Déclaration pertinente des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA, sera incessamment signé en Égypte. Mon pays s'en félicite, d'autant qu'il ouvre la voie à la dénucléarisation de l'Afrique et contribue au renforcement de la tendance internationale à la non-prolifération. Dans le même contexte, ma délégation voit dans la récente prorogation du Traité sur la non-prolifération des armes

nucléaires (TNP) pour une période indéfinie, ainsi que dans les négociations en cours au sein de la Conférence du désarmement à Genève, la détermination de la communauté internationale à parvenir à la non-prolifération nucléaire et à l'élimination des autres types d'armes de destruction massive.

S'agissant en particulier du Traité sur la non-prolifération, le Togo estime que sa prorogation pour une durée indéterminée ne doit pas être considérée comme une fin en soi. Il y a lieu de tout mettre en oeuvre pour qu'il réponde aux aspirations de toutes les parties.

D'une manière générale, le Togo proclame son attachement profond aux diverses mesures préconisées par l'ONU et visant entre autres la maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional. Il continue de se prononcer en faveur de toutes initiatives pouvant faciliter le processus de désarmement et la limitation des armements, car toutes les actions sont également de nature à contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Dans le cadre des questions de désarmement, ma délégation tient à rappeler l'urgence qu'il y a à renforcer la capacité des Centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement.

Appelés à oeuvrer pour la promotion de la paix et du désarmement dans diverses régions, ces centres ont besoin du financement nécessaire à leur fonctionnement et à la réalisation de leurs programmes d'activités en vue d'atteindre les buts pour lesquels ils sont créés.

Il en est particulièrement ainsi du Centre destiné à l'Afrique et dont mon pays abrite le siège. J'en appelle donc à la bonne volonté de tous les États Membres pour qu'ils soutiennent ce centre en lui apportant l'aide et l'assistance susceptibles de lui permettre de mener ses activités et de contribuer au maintien et à la consolidation de la paix et de la sécurité dont l'Afrique a tant besoin pour assurer son développement économique et social.

La Charte que nous avons adoptée en 1945 proclame dans son Préambule la volonté des peuples des Nations Unies «à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande».

Cinquante ans après cette proclamation, il est indiqué de mesurer l'impact des actions menées çà et là pour résoudre les énormes problèmes de développement. Il est évident que de gros efforts sont chaque jour consentis pour enrayer la pauvreté, la misère, la malnutrition, la maladie et l'anal-

phabétisme. Cependant, malgré l'apport appréciable de l'ONU et de ses institutions spécialisées, force est d'observer que de nombreuses populations, notamment celles des pays en développement, vivent encore dans un grand dénuement et sont exposées à toutes sortes de fléaux. C'est dire que la situation qui prévaut dans ces pays est dramatique : plus d'un demi-milliard d'êtres humains vivent dans la pauvreté extrême; plus de 180 millions d'enfants souffrent de malnutrition grave et plus d'un 1,5 d'individus n'ont pas accès aux soins de santé primaire, ce qui entraîne, on s'en doute, la mort de près de 3 millions d'enfants par an.

Ce constat amer est bien la conséquence de l'injustice et de l'inégalité qui caractérisent les relations de coopération internationale. Faute de compréhension et de solidarité effectives soutenues entre les États Membres, les plus démunis continuent de souffrir et les mieux nantis croissent dans l'opulence.

Les distorsions qui président aux relations économiques Nord-Sud ne reflètent pas l'esprit de notre Charte. Depuis plusieurs décennies déjà, les pays en développement n'ont cessé de revendiquer l'instauration d'un nouvel ordre économique international plus juste et plus équitable, mais il est à constater que leurs préoccupations ne sont pas prises en compte dans leur juste proportion.

À cet égard, il ne serait pas exagéré de rappeler que la baisse constante des prix de nos matières premières, la détérioration considérablement marquée des termes de l'échange, les problèmes relatifs à l'accès au marché mondial des produits des pays en développement, en général, et de ceux d'Afrique, en particulier, ainsi que le poids de la dette extérieure, sont autant d'obstacles à lever pour hâter et concrétiser le processus du développement durable.

Il importe de ce fait que nos partenaires des pays industrialisés s'efforcent davantage de comprendre nos problèmes afin de mieux nous soutenir dans nos efforts. Ce soutien de caractère multiforme devra viser l'achat à des prix rémunérateurs de nos produits de base et l'appui tech-

nologique nécessaire à la transformation des matières premières, afin de permettre également à nos produits d'accéder aux marchés internationaux. À cette fin, la communauté internationale devra aider singulièrement l'Afrique à édifier des structures industrielles viables, durables et compétitives.

Dans cette optique, mon pays invite tous les acteurs du développement et, spécialement les pays industrialisés soucieux du devenir de l'Afrique, à contribuer à la redynamisation de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED), deux principales institutions des Nations Unies créées pour promouvoir l'industrialisation et le développement du commerce des pays en développement dans leur ensemble, et tout particulièrement des pays africains.

Au moment où la globalisation et la libéralisation de l'économie internationale se développent du fait des récents accords de l'Uruguay Round, il conviendrait de créer de nouvelles possibilités de coopération pour aider les pays africains à intégrer le nouveau système commercial mondial et à bénéficier des avantages qu'il offre en matière de croissance. Il s'agit pour l'essentiel d'aider l'Afrique, par le biais d'un transfert de technologie approprié, à progresser à l'instar d'autres régions et à répondre aux nouvelles conditions d'accès aux marchés, afin de se présenter en véritable acteur au sein de l'Organisation mondiale du commerce.

Les perspectives de développement de l'Afrique ne s'annoncent pas prometteuses car la situation socio-économique est précaire et les efforts engagés pour amorcer le progrès se sont révélés vains. En effet, l'Afrique croupit sous le poids énorme de la dette. En 1994, le fardeau de la dette du continent a atteint 313 milliards de dollars et représente à ce jour 231,3 % de ses exportations, soit en moyenne 71,6 % de son produit intérieur brut (PIB). De plus, la baisse persistante de l'aide publique au développement consentie aux États africains place l'Afrique dans une situation économique très critique.

Loin d'accepter cette situation comme une fatalité et conscients de ce qu'ils doivent compter avant tout sur leurs propres forces, les pays africains ont adopté cette année, en Égypte, le Programme d'action du Caire qui vise essentiellement la relance effective du développement économique et social de l'Afrique au moyen de réformes politiques et économiques et d'une stratégie globale et cohérente. Mon pays est disposé à assumer sa part de responsabilité dans l'exécution de ce programme.

S'agissant de la question vitale de la dette, le Togo voudrait lancer, une fois encore, un appel à la communauté internationale et aux créanciers, en particulier, pour qu'ils envisagent favorablement l'annulation de la dette contractée à titre concessionnel et rééchelonnée auprès du Club de Paris, l'adoption de mesures novatrices qui déboucheraient sur la réduction de la dette multilatérale, y compris le rachat de cette catégorie de dette avec le produit de la vente d'une partie des réserves en or du Fonds monétaire international. En somme, cette question devra être réglée sur une base équitable, en vue d'une solution durable.

Par ailleurs, la relance du développement en Afrique passe par la mobilisation de ressources financières, tant au titre de l'aide publique au développement qu'à celui des investissements privés. À cet égard, ma délégation invite nos partenaires des pays développés à renouveler et à concrétiser leur engagement politique pour apporter leur concours au redressement de l'économie africaine, car la stabilité économique et financière de ce continent va certainement aussi dans l'intérêt de l'économie mondiale.

Le Togo apprécie à leur juste valeur les efforts que l'Organisation des Nations Unies et la communauté internationale ont déployés au cours des 50 dernières années en faveur du développement économique et socio-culturel. Il salue notamment les initiatives qui ont abouti à l'adoption du Programme des Nations Unies pour le redressement de l'Afrique (PANUREDA) et du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, ainsi qu'à la Déclaration et du Plan d'action de Paris pour le développement des pays les moins avancés dans les années 90.

Il est cependant regrettable de noter que ces instruments, qui ont su prendre en compte les préoccupations de l'Afrique dans les divers domaines du développement, n'ont pas, quant à leur mise en oeuvre, reçu l'appui qu'ils méritent pour profiter à notre continent et singulièrement aux pays les moins avancés. De ce fait, les performances économiques et sociales qu'ils devraient engendrer sont restées en deçà des attentes des peuples d'Afrique.

L'état actuel du développement en Afrique requiert de la communauté internationale qu'elle apporte une contribution substantielle à la réalisation des objectifs contenus, non seulement dans le nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, mais également dans les autres programmes d'action. L'Afrique a besoin de se voir accorder une attention spécifique à la dimension de ses problèmes, au premier rang desquels se trouve la pauvreté. En effet, d'après les données

établies par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le nombre des plus démunis est passé de 105 millions en 1935 à 216 millions en 1990 et pourrait atteindre 304 millions en l'an 2000.

La sécurité collective à laquelle aspirent tous les peuples dépend également de la recherche de solutions fermes et crédibles à la question de la pauvreté, à laquelle est assujettie la majeure partie du monde. Dans le même ordre d'idées, il est urgent que les institutions de Bretton Woods fassent davantage pour que les programmes d'ajustement structurel soient politiquement, socialement et humainement supportables pour les pays qui y sont astreints. Du reste, ma délégation se rallie aux propositions visant à procéder à une réforme du système financier et monétaire international afin de l'adapter aux exigences de notre temps, de le rendre plus équitable et à même de répondre aux véritables aspirations des peuples.

Dans sa recherche de solutions appropriées aux problèmes d'ordre économique et social, l'ONU a été amenée à organiser cette année le Sommet mondial pour le développement social à Copenhague.

Mon pays se félicite de la tenue de ce Sommet, premier du genre dans les annales de notre Organisation, qui a offert la merveilleuse occasion de réflexion approfondie, au niveau le plus élevé, sur les questions du développement humain et social, qui revêtent une importance capitale pour l'humanité. Ma délégation, qui salue les engagements en 10 points pris par ce Sommet, voudrait espérer que l'ensemble de nos pays mettront la même ardeur que celle qui les a animés à préparer et à participer à ce Sommet, pour appliquer, dans l'intérêt du monde entier, lesdits engagements.

La quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue il y a quelques jours à Beijing, est une autre illustration de la détermination de notre Organisation à ne négliger aucun des objectifs qu'elle s'est fixés.

Le Gouvernement togolais, qui apprécie le rôle actif de la femme dans le processus de développement et lui accorde la place de choix qui lui revient dans la société humaine, ne ménagera aucun effort pour appliquer les recommandations issues de cette Conférence.

Il exhorte la communauté internationale à assumer sa part de responsabilité dans l'exécution de ces recommandations, afin que les femmes puissent jouer pleinement le rôle qui leur incombe dans l'édification d'un monde paisible et prospère.

S'agissant de la question de l'environnement, ma délégation salue la signature à Paris en octobre 1994 de la Convention internationale sur la lutte contre la sécheresse et la désertification, et se félicite tout particulièrement de l'entrée en vigueur des Conventions sur la diversité biologique et les changements climatiques. Elle considère toutefois que cette signature et cette entrée en vigueur ne sont pas une fin en soi. L'inquiétude unanimement partagée il y a quelques années au sujet de la dégradation poussée de l'environnement et l'enthousiasme qu'avait suscité la Conférence de Rio impliquent que nos pays prennent les dispositions qui s'imposent aux fins de réaliser les objectifs visés par ces divers instruments juridiques internationaux.

Le 24 octobre prochain, l'Organisation des Nations Unies célébrera ses 50 ans. La mise en oeuvre des buts et principes contenus dans la Charte de San Francisco a été parfois difficile et les résultats atteints n'ont pas entièrement comblé nos espérances.

Avec la nouvelle étape qui commence, on pourrait espérer, en se fondant sur les leçons tirées de l'évaluation des actions menées au cours de ce dernier demi-siècle et sur la capacité des États Membres à s'adapter aux réalités sans cesse mouvantes du contexte international, que notre Organisation puisse réellement être à la hauteur de ses nouvelles ambitions.

Au seuil de la deuxième moitié de son centenaire, l'ONU devra maintenir son caractère d'universalité et consolider sa vitalité grâce à une réforme judicieuse et au renforcement adéquat de l'ensemble de son système et de ses principaux organes, en l'occurrence le Conseil de sécurité, pour le triomphe de la justice et de l'égalité.

Les immenses tâches qui attendent notre Organisation à l'orée du troisième millénaire exigent de la part des États Membres une volonté politique plus marquée afin que l'objectif visé par le processus de restructuration et de démocratisation en cours puisse être atteint à la satisfaction de tous, de façon que les États Membres participent ensemble, sur la base de leur égalité souveraine, à la gestion des affaires de ce monde. La même volonté politique est requise pour que l'aide au développement recouvre un caractère prioritaire, de sorte que les hommes, les femmes et les enfants des pays du Sud bénéficient de l'appui indispensable à leur plein épanouissement.

Ce faisant, l'on apporterait une inestimable contribution à la promotion des droits de l'homme et du droit au développement, une autre manière de prévenir la menace

contre la paix et la sécurité intérieures, régionales et universelles.

Mon pays, quant à lui, renouvelle son adhésion aux nobles idéaux des Nations Unies. Comme toujours, il entend ne rien négliger pour apporter sa pierre à l'édification d'un monde de paix et de justice pour tous.

**Le Président** par intérim (*interprétation de l'arabe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Brunéi Darussalam, Son Altesse le Prince Mohamed Bolkiah.

**Le Prince Mohamed Bolkiah** (Brunéi Darussalam) (*interprétation de l'anglais*) : Comme nous célébrerons bientôt un demi-siècle d'activité des Nations Unies, je commencerai par exprimer, au nom du Brunéi Darussalam, les plus chaleureux souhaits à tous les autres Membres de cette organisation.

Aussi, avant de commenter notre situation actuelle, j'aimerais saisir brièvement cette occasion pour remercier deux groupes de personnes qui n'ont pas reçu beaucoup de publicité et qui, je l'espère, ne seront pas laissés pour compte pendant la célébration générale.

Premièrement, je pense qu'il serait particulièrement approprié de mentionner dès maintenant ceux qui ont été au service de l'Organisation sur le terrain en tant que représentants de diverses agences ou en participant à nos opérations de maintien de la paix et à nos missions spéciales. Leur travail a toujours été au centre de tous les efforts des Nations Unies; il a permis au monde entier d'envisager l'avenir avec espoir. Nous souhaitons le plus grand des succès à tous ceux qui participent à ces activités.

En même temps, j'aimerais sortir un peu de notre organisation pour remercier nos hôtes. Je veux ici parler des New-Yorkais et des habitants de toutes les autres villes qui, dans le monde entier, ont accepté pendant ces 50 dernières années la lourde responsabilité d'accueillir les Nations Unies. Leur appui et leur bonne volonté ont été déterminants, et j'aimerais dire combien nous leur en sommes reconnaissants.

Sur ce, je reviens à nos affaires courantes pour féliciter le Président de son élection. Je suis convaincu qu'il saura nous guider pendant ce qui sera selon nous une année couronnée de succès.

J'aimerais également remercier le Président sortant, M. Amara Essy, de sa contribution à nos travaux de l'année

dernière, et transmettre mes meilleurs souhaits au Secrétaire général et à son personnel.

Compte tenu des changements récents qui se sont produits dans les affaires mondiales, notre cinquantième anniversaire survient à un moment critique. J'aimerais donc faire quelques réflexions sur la méthode d'approche que le Brunéi Darussalam aimerait voir les Nations Unies adopter à l'avenir.

Il y a 50 ans, à la première session de l'Assemblée générale, le Président Truman, dans sa déclaration d'ouverture, disait que la mission des Nations Unies était :

«d'assurer les moyens propres à maintenir la paix internationale dans l'avenir.» (*Documents officiels de l'Assemblée générale, première session, Séances plénières, 34e séance, p. 683*)

La méthode d'approche que les Nations Unies ont adoptée à cette époque était alors efficace. Elle a en effet empêché les grandes puissances de se faire la guerre en Europe. Cependant, elle a aussi engendré la guerre froide. Celle-ci est maintenant terminée, mais elle semble avoir laissé derrière elle une situation qui comporte un grand potentiel d'instabilité dans le reste du monde.

Cela découle bien sûr en grande partie des changements survenus au cours des 50 dernières années. Les centres du pouvoir se sont déplacés, de même que les points névralgiques. Nous dépendons toujours plus les uns des autres pour la paix, la sécurité et le développement. Les changements sont si profonds que nombre d'entre nous estiment qu'une réforme tout aussi profonde de cette Organisation est nécessaire.

Le Brunéi Darussalam est un Membre relativement nouveau, mais nous estimons tout de même que cet avis est tout à fait fondé. Nous croyons que les Nations Unies doivent s'adapter au changement. Nous espérons également que cela pourra se faire dans les plus brefs délais. L'avenir pourrait nous réserver certains problèmes très sérieux, et pour cela il sera nécessaire que les Nations Unies soient bien préparées à y faire face.

Les signes préoccupants de ce qui pourrait survenir sont déjà clairs. Des problèmes humanitaires à grande échelle se posent à nous. Nous sommes en butte à des problèmes sociaux et écologiques qui affectent le monde entier. L'instabilité s'est instaurée dans les affaires financières internationales. Les litiges commerciaux perturbent

l'activité normale du commerce international, sans parler de ce qui nous préoccupe le plus : le fossé du développement entre le Nord et le Sud qui ne fait que s'élargir.

Tout cela signifie que les Nations Unies ont un ordre du jour très exigeant au moment où elles entrent dans un nouveau cinquantenaire de leur histoire. Une situation internationale existe à présent; elle exige que nous reconnaissons l'enjeu de chacun dans le bien-être de tous les autres. Nous avons tous à réaffirmer notre engagement de travailler ensemble plus étroitement en tant que Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Donc le signe le plus encourageant aujourd'hui au niveau international réside peut-être dans le fait que, dans chaque région du monde, des pays font de gros efforts pour répondre à ce nouveau défi. Je pense également qu'il convient de dire que tout ce qui peut être fait par des pays au plan individuel ou des associations régionales est en train d'être tenté.

Cela dit, il est une chose que nous ne pouvons pas faire : aucun pays, aucun groupe régional ne peut faire en sorte, à lui seul, que le monde entier soit stable et pacifique. Pour cela, nous comptons sur l'Organisation des Nations Unies. C'est le seul mécanisme qui peut traiter les causes fondamentales de l'instabilité. De ce fait, je voudrais suggérer que c'est là la responsabilité la plus importante des Nations Unies aujourd'hui. Pour que cela se fasse de façon réussie, je propose aussi que l'on tire un certain nombre d'enseignements utiles des récentes expériences.

La première leçon nous est donnée par la crise à laquelle est en butte le Gouvernement de la Bosnie-Herzégovine depuis 1991. Nous nous réjouissons de voir des signes bienvenus d'espoir dans ce pays.

Toutefois, je pense qu'il sera très difficile pour la plupart d'entre nous d'oublier la façon déplorable dont le personnel des Nations Unies a été traité. Tout comme nous souhaitons ne plus connaître la frustration que nous avons éprouvée face à l'incapacité de nos représentants d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité.

La tragédie bosniaque a évidemment soulevé un grand nombre de questions. Mais, par-dessus tout, je sens que nous avons appris une chose très importante : si l'Organisation des Nations Unies doit être impliquée à l'avenir dans une situation similaire, ses représentants doivent disposer de toutes les ressources nécessaires pour pouvoir assumer effectivement leur tâche.

Une seconde leçon peut être tirée du Moyen-Orient. Nous espérons encore que le processus de paix y connaîtra un aboutissement juste et global. Toutefois, ce qui est apparu en Palestine est ce qui était également évident au Cambodge : les négociations de paix et même des traités de paix exigent plus qu'une reconnaissance officielle de la part de la communauté internationale; une assistance concrète de la part de nous tous est nécessaire si nous voulons aboutir à une paix durable.

La troisième leçon récente que nous devons retenir est de reconnaître pleinement que la fin de la guerre froide nous a fait prendre conscience de nombreux autres aspects de la sécurité qui sont plus importants que la simple défense militaire.

L'an prochain, nous espérons qu'un traité d'interdiction complète des essais entrera en vigueur. Entre autres choses, ce serait l'occasion appropriée de prendre acte des commémorations qui ont eu lieu cette année à Hiroshima et à Nagasaki. Mais cela signifierait aussi que chacun accepte le fait qu'il est inconcevable d'utiliser à nouveau l'arme nucléaire. Le but ultime est l'abolition de toutes ces armes. Si cela est effectivement accepté, l'idée des armes nucléaires comme moyen de dissuasion ne peut alors être logiquement soutenue, tout comme la nécessité de continuer à tester de telles armes.

Au lieu de cela, la logique de l'après-guerre froide s'applique et nous conduit au concept plus moderne de la sécurité. En d'autres termes, nous devons faire tout ce qui est possible pour tirer avantage des dividendes de la paix et travailler ensemble pour régler les grands problèmes écologiques, sociaux et économiques auxquels nous faisons face.

Ce début de période d'après guerre froide nous a aussi sensibilisés sur un autre problème, qui est peut-être le plus urgent de tous. C'est celui que représente le fossé croissant entre le Nord et le Sud dans les domaines du développement et des possibilités de faire des progrès, fossé qui doit être réduit.

Le Secrétaire général a suggéré qu'on opère un changement important : au lieu de mettre l'accent sur la politique, les Nations Unies doivent consacrer plus d'attention au développement économique global. Je pense que le Secrétaire général a raison. Il est essentiel que les Nations Unies avancent dans cette voie. Le maintien de la paix, quelle que soit son importance, est une réponse coûteuse et à court terme à la paix mondiale. La solution à long terme passe par le développement économique généralisé. Ce que nous demandons néanmoins est que cela se fasse d'urgence car

les pays en développement ne peuvent se permettre d'attendre.

Nous ne pouvons naturellement pas prévoir la forme que l'ONU prendra au cours du prochain demi-siècle de son existence. Une chose cependant me semble claire : le monde a plus que jamais besoin de la force morale des principes des Nations Unies pour le guider.

Je voudrais vous assurer, Monsieur le Président, que dans les efforts qu'elle déploie pour demeurer forte, efficace et crédible, l'Organisation des Nations Unies peut compter sur le soutien et l'attachement indéfectibles du Gouvernement et du peuple du Brunéi Darussalam.

**Le Président par intérim** (*interprétation de l'anglais*) : Je donne à présent la parole au Secrétaire d'État aux affaires étrangères et aux affaires politiques de la République de Saint-Marin, S. E. M. Gabriele Gatti.

**M. Gatti** (République de Saint-Marin) (*parle en italien; interprétation à partir d'un texte anglais fourni par la délégation*) : Qu'il me soit permis de commencer mon allocution par une remarque personnelle. Avant d'arriver à New York pour participer à cette cinquantième session de l'Assemblée générale, j'ai beaucoup pensé à l'issue concrète éventuelle de ce débat. En particulier, j'ai tenté de déterminer la puissance et la force actuelles des États Membres — en particulier des petits États dont nous faisons partie — en ce qui concerne le processus de prise de décisions destinées à prévenir, surveiller et gérer des situations de crise et de conflit et, en général, toutes ces situations qui vont à l'encontre des exigences et des objectifs des Nations Unies.

Point n'est besoin de s'étendre longuement pour décrire tous les maux auxquels notre communauté internationale est en butte et qui reflètent les changements inquiétants et graves dans ses attitudes et, surtout, dans sa mentalité. Je pense en fait que l'actuelle situation dans l'ex-Yougoslavie résume à elle seule et reflète en détail l'ensemble de ces facteurs.

Tout d'abord, il y a la guerre, qui, en raison de sa durée prolongée, semble avoir été généralement admise comme une fatalité; une guerre qui continue encore malgré tous les efforts faits pour trouver une solution positive, pacifique et politique négociée; une guerre qui n'a connu que quelques trêves, celles qui ont été décidées n'ayant d'ailleurs pas été respectées; une guerre où sont utilisées de nombreuses armes perfectionnées malgré toutes les interdictions solennelles qui s'y appliquent; une guerre qui est la



conséquence de la spéculation et le résultat d'une recherche du profit à tout prix.

Les Nations Unies doivent avoir la force de s'élever contre la guerre. Il est également évident que les résolutions, les condamnations, les embargos, et l'envoi de forces de maintien de la paix qui parfois se révèlent inutiles et deviennent des victimes innocentes, ne sont plus suffisants. Pourquoi, dès lors, ne pas admettre que l'ONU, notamment dans l'ex-Yougoslavie, a démontré sa faiblesse et son incapacité d'arrêter un massacre?

Il doit y avoir une autre solution. Réfléchissons à des attitudes plus efficaces et adaptons les instruments dont nous disposons à un monde qui semble de plus en plus régi par l'arrogance, l'orgueil et le mal.

Bien que l'ONU compte à son crédit des résultats importants et positifs qui méritent d'être reconnus et appréciés par tous, le cinquantième anniversaire de sa fondation n'est pas simplement un événement commémoratif et ne peut pas être considéré comme tel. Cet anniversaire doit également être une occasion de procéder à une évaluation, à un examen et à des ajustements là où cela est nécessaire.

Certains changements structurels dans des organes importants des Nations Unies sont à l'étude depuis plusieurs années. Un débat est en cours sur la réforme du Conseil de sécurité, et un autre, qui suscite moins d'intérêt et de vigueur, sur les possibilités pour les petits États de jouir pleinement et sans limite des droits que leur donne la Charte.

Ce sont là des questions importantes auxquelles s'intéresse vivement mon pays. Mais ne devrions-nous pas donner à la solution et à la gestion des conflits la priorité la plus élevée? Je pense non seulement aux conflits internationaux, mais également à certaines situations nationales nées de graves violations et dont les conséquences tragiques sont unanimement condamnées. Elles devraient être considérées comme des questions suscitant une préoccupation mondiale.

Dans ce contexte, il me faut mentionner l'un des aspects les plus graves de la situation actuelle dans l'ex-Yougoslavie, c'est-à-dire les violations des droits de l'homme. Ces droits, inscrits dans les documents des Nations Unies, du Conseil de l'Europe, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ainsi que dans d'autres déclarations, sont manifestement tous bafoués. Les atteintes à la dignité humaine constituent de loin les plus graves de toutes ces violations. Elles relèvent d'une non-reconnaissance de l'être humain et de son droit de pratiquer

une religion, d'appartenir à une minorité, d'être différent de la majorité ou même de la minorité.

Je pense que le défi le plus grave auquel l'humanité doit faire face, alors que nous sommes à l'orée de l'an 2000, est celui de la tolérance. La guerre, la famine, la nécessité de trouver un emploi gratifiant, l'aspiration nouvelle des individus à améliorer leurs conditions de vie, les conflits de classes, sont toujours d'actualité. La suprématie recherchée par des groupes et minorités ethniques, ce qui conduit souvent à des pratiques de destruction massive, n'est guère différente de la théorie ancienne et honnie de la supériorité raciale dont l'Europe a fait une si douloureuse expérience lors de la dernière guerre mondiale. Nous ne devons pas oublier non plus l'absence totale de protection des enfants et le manque de respect à l'égard des femmes, notamment sur le plan physique, victimes qu'ils sont de violences perpétrées pour des motifs raciaux inacceptables. Ces facteurs ont fait des migrations un élément presque naturel de notre société internationale.

Le Haut Commissaire des Nations pour les réfugiés nous a mis en garde contre un phénomène nouveau répandu, déjà apparu dans certains pays africains, qui sera la conséquence logique de la guerre en ex-Yougoslavie. Dans son appel, le Bureau du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) parle d'une nouvelle catégorie de personnes déplacées à l'intérieur de leurs frontières, contraintes d'abandonner leurs foyers, spoliées du peu de biens qu'elles possèdent et privées de toute possibilité d'emploi. En même temps, les chiffres montrent qu'un flux de réfugiés en augmentation constante ont dû quitter leur pays d'origine à la recherche d'un endroit où s'installer et de possibilités, si modestes soient-elles, leur permettant de commencer une vie nouvelle.

Ainsi, les générations futures vivront inévitablement dans une société très différente de la nôtre. Leurs voisins ou collègues seront susceptibles d'être d'une couleur ou d'une race différente, de pratiquer une religion différente, d'observer des rites traditionnels inconnus de nous, d'avoir des habitudes et une approche des problèmes différentes, et donc une vie complètement différente. Pour permettre une coexistence juste et pacifique, les générations futures devront apprendre à s'adapter à cette réalité nouvelle, comprendre et accepter le principe que les peuples sont égaux et libres d'être différents.

La solidarité doit découler de cette conviction et se traduire par un comportement logique. On ne peut exprimer sa solidarité uniquement au moyen d'actes de charité ou

de dons de biens superflus, tout en veillant à ne pas perdre sa propre situation économique privilégiée. Tous les États doivent s'engager à faire de la solidarité une règle de conduite permanente. La faim, les catastrophes naturelles et la destruction de l'environnement provoquée par l'homme, les guerres, les famines, la pauvreté endémique de certaines régions et de certains peuples, causées ou aggravées par une mauvaise gestion de ceux qui les gouvernent, ne sont plus des événements occasionnels appelant un élan de générosité. Aujourd'hui, ces facteurs sont devenus une constante dans le monde et nécessitent un engagement concerté et durable.

Les pays riches devraient apporter leur contribution pour aider les pays pauvres à éliminer les causes profondes de détresse en formulant une politique commune mondiale, responsable et transparente. Les précautions nécessaires doivent être prises pour ne pas surcharger les programmes convenus d'infrastructures administratives susceptibles d'influer négativement sur les ressources financières et de retarder les interventions urgentes en raison d'obstacles bureaucratiques.

Saint-Marin est convaincu que nombre d'autres questions méritent un examen attentif et la plus haute priorité.

Nous pensons qu'il est grand temps de reconsidérer la pratique de l'embargo, son efficacité et, surtout, ses conséquences. En l'absence de conflits armés, l'isolement international d'un État peut représenter un instrument politique et moral valable pour exercer des pressions sur cet État ainsi qu'un encouragement rigoureux à modifier son comportement, notamment lorsqu'il applique un régime antidémocratique et ne reconnaît ou ne respecte pas les droits de ses citoyens ou ceux établis par la juridiction internationale dans sa conduite à l'égard d'autres pays.

Mais quand un embargo est imposé à un pays pour de longues périodes, il affecte également ses secteurs sociaux et commerciaux. Dans ce cas, la principale victime n'est pas le régime, mais la population, qui souffre déjà de ce régime et qui n'a probablement ni la force ni les moyens de le modifier ou de le renverser. Cela est inacceptable.

Quand l'imposition d'un embargo provoque la misère d'une population et détériore les structures fondamentales d'un pays, y compris son système de santé, alors ce moyen de pression doit être réajusté et reconsidéré pour satisfaire aux exigences des droits de l'homme.

La peine de mort est, selon mon pays, un autre problème extrêmement important qui a été débattu à maintes reprises au sein de l'Assemblée générale. Il n'est pas

difficile de comprendre que certains pays, principalement ceux qui disposent d'un territoire et d'une population importants, ont besoin de dissuasions fortes afin de maintenir l'ordre et de protéger les biens et la tranquillité de leurs ressortissants. Il est également généralement reconnu que certains crimes, atrocités et délits graves méritent d'être sévèrement punis. Néanmoins, la peine de mort est une mesure trop grave et une offense trop grande pour être acceptée par les pays qui croient au droit à la vie, à la possibilité d'un repentir sincère et, surtout, à la possibilité d'erreur de la part de celui qui prononce le verdict.

La République de Saint-Marin ne peut cacher la profonde préoccupation que lui inspirent le problème des armes et leur augmentation et, en particulier, l'augmentation des armes nucléaires. Nous espérons qu'un désarmement mondial, contrôlé et irréversible se concrétisera. Le recours à la primauté du droit, au règlement pacifique des différends, à la médiation et aux instances internationales est la base indispensable d'une société véritablement avancée et civilisée. Malheureusement, la menace et le recours à la force sont encore considérés par beaucoup comme les seuls instruments de survie d'un État.

En outre, la fabrication et le stockage des armes nucléaires, ainsi que les essais nucléaires, sont devenus une caractéristique omniprésente du monde contemporain que l'on ne peut ignorer, qui menace gravement la sécurité des États, la sauvegarde de l'environnement et l'existence de nombreux individus. Le concept de puissance nucléaire en tant qu'instrument de dissuasion est une expression élégante qui cache son véritable danger. C'est un bouclier qui dissimule le désir de suprématie de certains États. En bref, c'est l'une des vieilles théories sur lesquelles les régimes antidémocratiques et antilibéraux se fondent. Notre devoir est de sauvegarder les générations futures de la menace des armes nucléaires. Saint-Marin espère que l'opinion que l'Assemblée générale a demandée à la Cour internationale de Justice encouragera peut-être la réalisation de cet objectif.

**Le Président par intérim** : Je donne maintenant la parole au dernier orateur inscrit sur ma liste, S. E. M. Roberto Robaina González, Ministre des affaires étrangères de Cuba.

**M. Robaina González (Cuba)** (*interprétation de l'espagnol*) : Il n'y a rien de nouveau dans les journaux ces jours-ci : «Les tensions ethniques s'intensifient dans diverses régions de la planète». «La violence fait une victime âgée de trois ans», «L'inquiétude s'accroît au sujet de nouveaux symptômes de dengue». «Les combats continuent dans la Baltique». «Un jeune se suicide après avoir tué ses

parents, son frère et huit autres personnes». «Les enfants du tiers monde courent le risque de contracter les maladies du monde occidental.» Est-ce cela la paix? Est-ce cela le monde nouveau et le nouvel ordre que nous nous sommes promis il y a 50 ans? Cinquante ans après la fin de ce conflit mondial dévastateur, les nations sont-elles véritablement unies?

Jusqu'à une époque récente, nombreux étaient ceux qui croyaient que nous nous éloignons définitivement des dangers belliqueux mondiaux et que certains anciens affrontements commençaient à trouver des solutions grâce au dialogue et à la négociation. Cependant, les menaces d'un cataclysme mondial se sont multipliées et ont engendré des dizaines de conflits régionaux et locaux, qui ont pour origine les raisons les plus diverses, des différends géopolitiques, économiques et commerciaux aux différends ethniques et religieux.

La vieille Europe, qui se croyait protégée par divers accords d'après guerre, est aujourd'hui la scène d'un certain nombre d'affrontements sous toutes ses latitudes. Dans les Balkans, sous les yeux de certains faiseurs de paix de cette organisation même, les camps de concentration que nous croyions disparus avec Hitler ont ressuscité.

Le terrorisme, qui était à l'origine encouragé par certains pays développés et puissants, s'est retourné aujourd'hui contre eux comme la queue du serpent, et ils doivent maintenant dépenser pour le combattre les millions qu'ils investissaient auparavant pour le faire régner.

Le trafic des stupéfiants terrorise également les grandes villes, et ce n'est pas la culture de certaines espèces végétales dans le monde en développement qui engendre ce fléau, mais la tolérance face à la consommation des stupéfiants et la protection secrète de leur production et de leur trafic à des fins lucratives dans ces mêmes villes.

Les extrémismes, la xénophobie, le racisme et les discriminations pour des raisons nationales, de croyance ou de sexe prolifèrent à nouveau en même temps que le fantasme du fascisme, qui semble sortir de sa tombe.

La mondialisation, appellation conçue pour servir les intérêts des grandes sociétés transnationales, dévore les identités nationales, les souverainetés et les indépendances; uniformise arbitrairement complètement et aveuglément; et entraîne avec elle une invasion à l'échelle mondiale de misère, de croyances populaires, de migrations en masse et de détérioration de l'environnement, que même les plus puissants de ce monde ne pourront éviter.

En même temps, des discriminations idéologiques, des impositions, des isolements et des égoïsmes en tout genre continuent de saper les nouveaux efforts d'intégration tels que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et l'Association des États des Caraïbes récemment créée.

Un panaméricanisme qui exclut sabote dans cet hémisphère les aspirations de la communauté des nations ibéro-américaines et des Caraïbes, qui essaient de renforcer leurs instances de concertation régionales et recherchent des accords par consensus pour satisfaire leurs besoins communs. Le pays qui s'est arrogé le leadership suprême comme s'il s'agissait d'un destin évident conspire, depuis deux siècles, pour faire avorter toute alliance, régionale ou internationale, de peuples, qui ne coïncide pas avec ses intérêts nationaux égoïstes.

L'Asie et l'Afrique, qui ont réussi à se décoloniser, sont aujourd'hui des laboratoires où sont imposés à des sociétés dotées de cultures millénaires et d'un héritage tribal influent des modèles néolibéraux et occidentaux totalement étrangers à leurs caractéristiques nationales.

Cinquante ans après sa création et malgré ses efforts, l'ONU n'a pu éliminer la faim, la misère, les souffrances de millions d'enfants qui meurent de maladies curables et de peuples entiers qui réclament un simple verre d'eau.

La réalité virtuelle dans laquelle on prétend nous faire vivre aujourd'hui ne cachera pas les armes nucléaires qui, selon les dires, peuvent faire disparaître trois fois la planète, comme si une fois ne suffisait pas. L'illusion du futur créée dans les villes opulentes qui brillent de tant de lumières et qui regorgent de vitrines ne sauvera pas non plus la terre des déchets qui se déversent dans ses mers, de la pollution atmosphérique, de la destruction des écosystèmes et des espèces, y compris l'espèce humaine.

On voit rarement aujourd'hui ces nouvelles à la télévision des pays civilisés, où plusieurs minutes sont consacrées à la publicité pour des détergents merveilleux, comme si l'on pouvait effacer et laver avec ces mêmes détergents les horreurs de toute une planète.

Des ombres et des lumières, et surtout plus d'ombres que de lumières semblent être la toile de fond de cette Assemblée générale à la veille du cinquantième anniversaire des Nations Unies. Au cours de ses préparatifs, Cuba a constaté avec préoccupation la façon, parfois même grossière et ingrate, dont les pays hautement développés essaient de profiter du moment pour définir les nouvelles

bases économiques, juridiques et politiques de ce monde. Ces bases sont contraires aux véritables objectifs de paix, de développement, d'égalité et de justice, ainsi qu'à la préservation et à la revendication nécessaire des principes cardinaux de la Charte.

Au cours des débats complexes des derniers mois, on a beaucoup parlé de façon élogieuse de la thèse de la souveraineté limitée, de l'assistance humanitaire et de la diplomatie préventive, objectifs tous énoncés dans l'«Agenda pour la paix» pour l'application duquel l'ONU gaspille les deux tiers de son budget.

Au cours de ces discussions, les échanges acrimonieux d'idées néo-libérales en vogue — qui assimilent développement et assistance et créent des chaînes de conditions sous le couvert des mêmes bonnes intentions dont l'enfer est pavé — n'ont pas manqué.

Du monde bipolaire de l'époque du conflit Est-Ouest, nous sommes passés à l'unipolarisme des puissants. Seuls ont survécu le Mouvement des pays non alignés et le Groupe des 77, que d'aucuns cherchent également à faire taire et disparaître ou à rééduquer, comme si les problèmes du tiers monde dépendaient seulement des divergences entre les grandes puissances et leurs alliés de l'après-guerre.

Face au désir de l'écrasante majorité de la planète de préserver l'égalité souveraine, l'intégrité territoriale et la non-ingérence dans les affaires intérieures des États — qui constituent les fondements du droit international — s'élèvent les voix de ceux qui prétendent enterrer tous ces principes pour servir leurs propres intérêts. Contre toute logique, on cherche à fouler aux pieds le droit au développement du tiers monde en lui imposant des mécanismes qui renferment en eux les germes de la domination, alors que c'est précisément pour combattre cette dernière qu'on a créé l'Organisation.

Toutes les heures et tous les efforts que nous avons consacrés dans cette Organisation à la mise en place d'un nouvel ordre économique international plus juste et plus équitable sont voués à l'échec en raison de l'obstination des riches, qui transforment de plus en plus en abîme infranchissable le fossé qui les sépare des pauvres.

Une grande vague de privatisations a balayé les structures nationales, compromettant les réalisations sociales importantes mais fragiles obtenues par l'humanité dans le domaine du développement.

Des rues, des parcs, des villes et jusqu'à des prisons, sont aujourd'hui privatisées. À ce rythme, nous assisterons bientôt à la privatisation du droit et du pouvoir mondial, à laquelle n'échappent pas même les Nations Unies, où certains prétendent que le reste des États Membres n'ont pas voix au chapitre quand leur sort est en jeu.

Convenons-en, le monde a changé. Nous le répétons tous et c'est vrai, mais dans quel sens?

Face aux réalisations impressionnantes du genre humain, nous côtoyons ces souffrances indicibles qui rendent ridicule tout progrès matériel et spirituel dont nous pourrions être fiers à l'aube d'un nouveau siècle.

La crise «civilisatrice» qui a vu le jour dans la partie la plus riche et la plus puissante de la planète s'étend aujourd'hui à des organismes internationaux et à cette noble instance.

Nous, les pays du Sud, ne pouvons continuer à supporter que depuis le Nord on nous impose continuellement des conditions. Les pays du Nord doivent tenir compte de notre point de vue et changer leurs propres modèles de développement.

Bien que le thème du développement humain soit à la mode dans tous les débats internationaux, il a été relégué au second plan par la technocratie post-moderne. Ceux qui continuent de célébrer la chute du mur de Berlin et la déroutante du monde socialiste européen n'ont pas compris qu'aucun monde nouveau n'a été instauré à la place. Bien au contraire, beaucoup d'autres murs ont surgi tout autour de nous.

Depuis les centres du pouvoir mondial on impose de nouvelles formes subtiles et raffinées de colonisation qui font partie de leurs politiques nationales et de leurs stratégies de sécurité nationale, ou plutôt de leur domination extraterritoriale.

Cuba connaît le refrain par coeur. Elle a gardé en mémoire les gestes de générosité ridicules, les miettes et les aumônes matérielles qui accompagnent l'invasion culturelle et idéologique imposée de l'intérieur aux peuples et qui les neutralisent en tant que protagonistes de l'histoire.

La nouvelle arche des sauveurs post-modernes a pour but de diviser l'humanité entre ceux qui s'élisent eux-mêmes et ceux qui peuvent être exclus. La solidarité, symbole de l'amour entre les hommes et attribut essentiel de leur salut à toutes les époques, est aujourd'hui une espèce en voie de disparition.

Étant donné que le modèle que visent les plus puissants repose sur l'égoïsme le plus brutal, le tiers monde semble condamné à se perdre en débats sur l'affrontement et la coopération et à au meilleur de l'esprit humain qu'est précisément la solidarité.

Et cette même organisation qui a lutté avec tant de solidarité contre le colonialisme et l'apartheid, on veut aussi l'obliger à modifier ses mécanismes supranationaux, qui n'ont plus rien à voir avec son principal objectif intergouvernemental.

Y a-t-il solidarité dans les contacts secrets et les ententes douteuses qui précèdent les décisions prises par l'Organisation, lesquelles sont manipulées dans l'intérêt de certaines puissances?

Pouvons-nous considérer comme de la solidarité les nouvelles invasions pour combattre la faim, sauvegarder la paix, restaurer la démocratie et appuyer ce que l'on appelle les «bons» gouvernements?

Est-ce que l'on peut parler de solidarité au sein d'un Conseil de sécurité, antidémocratique et sans transparence, qui ne respecte plus les buts et les principes de la Charte ou s'y complaît trop et se refuse à abolir le droit de veto et à accueillir d'autres membres permanents?

De quelle solidarité parle-t-on lorsque cet organe refuse de faire face à la possibilité de partager son pouvoir désuet de façon plus équitable avec les autres pays pour que le monde soit mieux représenté?

En droit international, on ne doit jamais cautionner le style de vie de ceux qui proclament comme philosophie nationale de n'avoir ni amis ni intérêts, à moins que nous souhaitons nous faire les complices du suicide collectif de la planète.

Et si l'on veut éviter le suicide, nous devons définitivement appuyer la conclusion de traités qui portent interdiction complète des armes atomiques, de leur monopole technologique, des explosions pacifiques et des essais. Il faut proclamer un moratoire total des essais jusqu'à leur interdiction complète. Il faut que toutes les puissances nucléaires sans exception adhèrent à ces traités.

Mandaté par Cuba, je viens pour la troisième année consécutive à cette tribune pour dénoncer ce qui a déjà été dénoncé, pour condamner ce qui a déjà été condamné et pour réitérer ce que réclame depuis longtemps la grande majorité de la communauté des nations.

À la veille du XXI<sup>e</sup> siècle, le blocus économique, commercial et financier criminel imposé depuis 36 ans à mon pays par les États-Unis continue. Nous avons survécu à cette expérience qui visait à nous faire disparaître, et qui a été tournée en dérision par la résistance acharnée de mon peuple.

Après de nombreuses années de crise, l'économie cubaine a enregistré une croissance de 0,7 % à la fin de l'année dernière tandis que le déficit budgétaire était réduit de moitié. L'inflation, mesurée par le marché officieux des devises, a diminué de plus de 80 % et, à la fin du premier semestre de 1995, l'économie a connu une croissance de 2 %.

D'importantes mesures économiques ont permis ces résultats et à aucun moment notre gouvernement n'a cessé d'accorder l'attention voulue à l'éducation, à la santé, à l'emploi et à la sécurité sociale.

Tout cela a été possible parce qu'en 1959 nous avons défendu avec zèle et détermination l'engagement pris par les pères de notre nation de maintenir celle-ci libre et souveraine, à 145 kilomètres de la grande puissance qui nous a toujours considérés comme son arrière-cour ou le prolongement de son territoire.

Tout cela a été possible, parce que dans ce monde obsédé par l'achat et la vente — dont il tire bien sûr profit — nous avons maintenu et démontré que l'on pouvait vivre en respectant les principes d'unité nationale et de justice, la dignité humaine, l'équité, la morale et la loyauté. Et personne, absolument personne, n'a le droit de remettre tout cela en question.

Tout cela a été possible parce que nous avons été fidèles à la Charte que nous avons signée il y a 50 ans. Nous nous sommes engagés à respecter et à exiger que soient respectées notre souveraineté, notre indépendance nationale et notre autodétermination, et à ne permettre aucune ingérence dans nos affaires intérieures.

Je dirai plus. Ces résultats ont été possibles parce que, libérés aujourd'hui des engagements contractés dans le passé et forts de l'expérience que nous avons eue d'être économiquement dépendants d'autres pays, nous nous sommes efforcés au prix de très grands sacrifices, d'acquiescer notre indépendance économique.

Il serait ingrat, eu égard aux réalisations incroyables du peuple cubain, de ne pas parler des millions de personnes qui nous ont accompagnés tout au long de ces années

difficiles, des dizaines de pays et de gouvernements qui n'ont pas rompu leurs relations avec Cuba, de ceux qui les ont renforcées et de ceux qui ont eu le courage de nous ouvrir leurs portes pour la première fois bien qu'ils aient fait l'objet de pressions et de menaces inouïes.

C'est précisément aujourd'hui, alors que le commerce et les investissements étrangers contribuent à relancer l'économie cubaine, que le Congrès des États-Unis mène campagne pour que soit approuvé un projet de loi qui se moque de la volonté de la majorité des pays et qui attente au libre-échange et à toutes les formes civilisées de relations entre les peuples et les gouvernements.

Certains secteurs extrémistes dans ce pays prétendent retarder pendant de longues années encore un règlement durable du conflit entre les deux pays et faire avorter les accords sur l'immigration qui ont été conclus par les deux gouvernements l'année dernière.

Il y a quelques jours seulement, la Chambre des représentants a pris la première mesure dans le cadre de ce crime annoncé en approuvant ce projet de loi qui, entre autres absurdités, propose un blocus international contre Cuba, qui est en fait dirigé contre toute l'humanité.

Cela ne nous surprend guère, car, en dépit des gestes des nombreux amis que nous comptons dans cette grande nation, ceux qui ont dirigé le pays au cours des 36 dernières années ne nous ont rien apporté de bon. J'espère toutefois qu'il existe dans ce pays des personnes honnêtes qui, même sans être amies du Gouvernement cubain, possèdent un minimum de jugement pour savoir qui a tort et qui a raison.

Il est encore temps d'empêcher ceux qui, au Sénat et dans l'Exécutif, s'efforcent de tuer toute possibilité d'un quelconque rapprochement futur entre Cuba et les États-Unis et de faire naître de nouvelles tensions dans des relations internationales déjà difficiles.

Face à un monde qui accepte notre diversité et notre différence, qui ne nous attaque pas, ne nous isole pas et ne fait pas de discrimination à notre endroit, cette position américaine est automatiquement bloquée dans le temps et dans l'existence et reste aussi isolée que dans son vote contre Cuba à l'Assemblée générale.

Mon pays ne remet pas en question le droit de quiconque de choisir le gouvernement qu'il souhaite se donner. Nous n'exhortons personne à imiter notre modèle, mais nous n'acceptons pas non plus qu'on nous en impose un qui nous est étranger. Nous affirmons cela pleinement convain-

cus que le processus démocratique, économique et de justice sociale entamé à Cuba en 1959 a suivi une voie propre et honnête; il a démontré sa viabilité, sa solidité et sa capacité d'affronter les défis de notre époque et de les relever par des réponses novatrices.

Nous croyons fermement à l'authenticité et à l'appui populaire qui ont amené et soutenu notre révolution et notre socialisme, aussi profondément cubains que nos palmiers. Nous défendons notre droit à la vie et notre droit d'exprimer notre propre opinion, car dans le monde de pluralisme que l'on nous annonce, il faut respecter le pluralisme et les différences entre les nations.

Dans cette assemblée circulent des documents qui prouvent ce que je dis; on entend également proférer des menaces et des chantages grossiers contre ceux qui s'efforcent de prendre parti dans une affaire d'intérêt international non seulement pour des raisons d'éthique ou de dignité, mais aussi parce qu'ils cherchent à jeter des ponts vers La Havane.

De nos jours, la diplomatie et la politique ne peuvent se pratiquer en menaçant des familles qui souhaitent être réunies ou des hommes d'affaires, des membres du Congrès et des hommes politiques qui doivent recourir à des gardes du corps pour se protéger.

Que nous réserve le siècle prochain si cette tentative menée par un gouvernement mondial contre Cuba réussit?

Nous avons besoin d'autre chose que d'une simple réaffirmation de la condamnation du blocus au sein de cette assemblée. Cuba a le droit de réclamer des mesures qui mettent fin à cette folie, car si elle se concrétisait, n'importe qui pourrait en être demain la prochaine victime.

Il est grand temps de mettre fin à un conflit né il y a plus de deux siècles, avant que naisse le socialisme, bien avant le conflit Est-Ouest et, bien entendu, bien avant le triomphe de la révolution cubaine.

Cuba a réussi à se tirer d'affaire grâce à la solidarité. En son nom, nous souhaitons que la question des droits de l'homme cesse d'être utilisée dans des manipulations politiques qui entachent l'honneur de nombreux pays décents. Car, devant les rapports mensongers et pathétiques faisant état de violations des droits de l'homme à Cuba, le monde doit reconnaître que l'on a fait preuve d'amour et consenti des sacrifices pour sauver les millions d'enfants et de mères qui, à cause du blocus imposé à nos marchés, ne disposent pas aujourd'hui des produits nécessaires à leur alimentation.

Il faut savoir que des efforts héroïques et douloureux ont été déployés pour obtenir des médicaments pour les malades, de l'insuline pour les diabétiques, de l'aminophylline pour les asthmatiques et des stimulateurs pour les cardiaques, parce que les fournisseurs de ces médicaments et de ces techniques ont été intimidés, boycottés, ou proscrits par le Ministère des finances des États-Unis.

Le monde doit savoir qu'à Cuba le droit à la vie est terriblement menacé; et que, malgré tout, mon pays vit, travaille, aime et retrouve chaque jour l'espoir d'un avenir meilleur.

Si la vérité avait un autre prix sur les marchés, le monde identifierait les victimes les plus criantes des violations des droits de l'homme à Cuba pour ce qu'elles sont : de vulgaires serviteurs d'une puissance étrangère, dont ils reçoivent encouragements et ressources pour élever la voix et prendre des mesures contre la terre même où ils sont nés, et ce, pour favoriser les visées annexionnistes de notre puissant voisin.

Les personnes honnêtes de la planète pourraient également discerner au sein de la communauté cubaine qui vit dans ce pays une majorité croissante qui, d'ici, défend la souveraineté de Cuba, réclame des droits qui leur ont également été supprimés, et travaille avec toute notre aide et tout notre respect pour normaliser les relations avec la patrie.

On ne pourra leurrer le monde indéfiniment, et encore moins le peuple américain noble et travailleur, parmi lequel, quotidiennement, s'élèvent de nouvelles voix qui clament leur solidarité avec Cuba. Sans le blocus, Cuba montrerait beaucoup plus clairement les réserves insoupçonnées de talent et d'énergie qu'il renferme et améliorerait la qualité matérielle et spirituelle de nos vies. Cela nous permettrait d'apporter avec beaucoup plus de liberté notre modeste contribution au patrimoine culturel et scientifique de l'humanité et des États-Unis eux-mêmes.

Il est incroyable que ce pays, qui, dit-on, jouit de grandes libertés, permette à ses touristes et à ses hommes d'affaires de voyager et d'investir librement dans le monde entier, sauf vers une destination et un marché sans cesse plus attrayant et situé à 145 kilomètres seulement de ses côtes.

Le peuple américain, dont l'économie, la politique, la dignité, les lois et les droits de l'homme ont été également profondément lésés, doit empêcher que ces germes semés pendant plus de 30 ans deviennent une véritable honte nationale, comme sa guerre contre le Viet Nam.

Il doit être bien compris que Cuba souhaite avoir des relations normales avec les États-Unis et voir régner entre les deux pays un sentiment naturel de bon voisinage, de respect et d'égalité. Mais Cuba ne cédera jamais aux menaces; Cuba survivra de toute façon parce qu'elle est capable de se sortir des crises, et qu'elle n'acceptera jamais le déshonneur de vivre à genoux. Cuba continuera d'aller de l'avant, de procéder à des changements et de poursuivre son développement; et notre économie, qui fait toujours l'objet d'un blocus, continuera de croître et réussira à satisfaire les besoins les plus pressants de notre population. La structure puissante que nous avons édifiée pendant plus de trois décennies avec ce que certains ont appelé «les subventions que Cuba a gaspillées» convient bien à un peuple dont le niveau d'éducation et de culture est élevé et à un pays stable, tranquille et ordonné, dont la direction conjugue aujourd'hui l'expérience et la jeunesse, et qui est soutenu par la consultation populaire la plus large et un consensus démocratique tel que peu de gouvernements en ont connu.

Ces changements que Cuba a apportés et continuera d'apporter à sa manière ne concernent pas seulement notre économie, mais également notre système politique, notre société civile et nos institutions, de sorte que notre démocratie favorise de plus en plus une participation réelle et accrue. Il s'agit de changements qui sont conformes à des prérogatives intégrales et souveraines; il s'agit de changements qui ne visent nullement à contenter des intérêts étrangers et, encore moins, ceux qui se sont transformés au point de devenir méconnaissables.

Jour après jour, minute après minute, Cuba s'efforce de se dépasser pour s'adapter et pour survivre dans cette jungle mondiale, où la loi du plus fort prédomine plus que jamais auparavant. Le lion pourra dévorer le cerf, mais il pourra difficilement avaler le hérisson.

Voilà pourquoi l'ONU devra aussi changer et se démocratiser : pour être le véritable instrument du développement et de la paix dont l'humanité a besoin pour survivre; pour devenir une instance de dialogue et de concorde où le principe d'égalité souveraine des États sera la pierre angulaire et le fondement de l'Organisation.

Nombre de voix se sont fait entendre et se feront entendre en cette année de célébration des mérites et de l'oeuvre de l'Organisation des Nations que rien ni personne ne peut nier.

Au nom de mon peuple, je préfère aujourd'hui rappeler plutôt que célébrer, et je demande à cette illustre assemblée, 50 ans après sa création, d'opposer un veto retentissant à l'irrationnel et de voter unanimement pour l'avenir de l'humanité.

*La séance est levée à 13 h 5.*